

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois  
 20.— 10.— 5.— 1.70  
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des  
 pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la  
 poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix  
 varient et notre bureau renseignera les intéressés  
 TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL  
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

## ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le  
 mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. —  
 Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.  
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser  
 aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève,  
 Lausanne et succursales dans toute la Suisse

### RUMEURS DU MOMENT

## ENTRE BERLIN ET MOSCOU

Depuis quelques jours, on parle beaucoup d'événements qui pourraient se produire entre l'Allemagne et la Russie soviétique. A vrai dire, on ne s'appuie pour étayer ces dires que sur des rumeurs extrêmement vagues. D'une part, le Reich aurait concentré une centaine de divisions à sa frontière orientale; de l'autre, les manœuvres de troupes qui — comme chaque été — s'effectuent en U.R.S.S. revêtiraient, cette fois, le caractère d'un prélude à une action arrière véritable. On fait également de l'inquiétude dans laquelle se trouverait la Roumanie, qui a constaté une activité militaire inaccoutumée dans ses ex-provinces de Moldavie et de Bessarabie devenues soviétiques. Enfin, au nord, on remarque que la Finlande prend des précautions et que la flotte rouge patrouille dans la Baltique.

En présence de tant de bruits aussi divers qu'incontrôlables, on ne saurait assez engager le lecteur à faire appel à la froide raison, ce à quoi il devrait d'ailleurs toujours s'exercer lorsque, dans le déroulement du drame, quelque chose lui paraît obscur. Faut-il d'éléments d'information suffisants, on peut toujours raisonner, en tenant compte des intérêts en jeu et des prises de position propres à chaque puissance sur un plan général. Et alors l'on projette quelque clarté dans la nuit présente.

L'Allemagne et la Russie ont-elles intérêt, dans les conjonctures actuelles, à provoquer un conflit entre elles? Nombre d'éléments contrainignent à dire que non. Est-ce au moment où le Reich, engagé dans une lutte gigantesque contre l'empire britannique et, demain, peut-être contre les Etats-Unis, y consacre toutes ses forces, qu'il peut désirer se lancer dans une aventure napoléonienne contre l'immense Russie? Et Berlin qui, au début du conflit, a su se concilier si habilement les faveurs de Moscou, procéderait-il à un revirement soudain de sa politique à l'égard de l'U.R.S.S.? Assurément, les vastes greniers de l'Ukraine ont toujours attiré les dirigeants du Reich.

Est-il certain qu'ils ne peuvent s'en passer présentement pour ravitailler leur peuple?

A toutes ces questions, on doit pour l'heure répondre négativement. A chaque fois que les chefs nationaux-socialistes ont accompli une opération, ils l'ont fait d'un point de vue strictement réaliste; ils n'ont frappé que là où cela servait leur intérêt précis. On a donc bien de la peine à imaginer que l'Allemagne, alors qu'elle se trouve en pleine bagarre, se lance dans une nouvelle aventure de taille, sans qu'on en voie la nécessité immédiate pour elle.

Du côté russe également, on n'aperçoit pas le profit que Moscou retirerait à sortir de sa position et à songer actuellement à une intervention armée. Depuis le début des hostilités, M. Staline a adopté une position extrêmement confortable pour lui; de solides bénéfices lui ont déjà été assurés, et, si l'on excepte la malheureuse affaire de Finlande, sans qu'il ait eu à tirer un seul coup de fusil. Cette attitude, c'est celle-là même que préconisait Lénine: faire en sorte que se prolonge la guerre, afin de créer partout un climat révolutionnaire. Or, actuellement, le conflit a tout l'air de vouloir durer encore longtemps. Quel intérêt aurait l'Union soviétique à s'y jeter? On argue certes du fait qu'elle ne saurait tolérer les visées allemandes sur le Moyen-Orient; mais Moscou n'a pas bougé le petit doigt quand le Reich a pris pied dans les Balkans qui étaient plus proches encore de la Russie, quand a été attaqué en particulier la malheureuse Yougoslavie avec laquelle le Kremlin signait un pacte d'amitié quelques jours auparavant.

En réalité, l'U.R.S.S. ne saurait prendre parti pour aucune cause dans cette guerre. Les Soviétiques n'ont en vue que leur égoïsme et leur idéal révolutionnaire qui leur commande d'attiser le feu sans s'y brûler jamais. Et chaque fois qu'on serait tenté de se faire illusion à ce sujet, vient à point quelque démenti Tass, comme ce fut encore le cas l'autre jour.

R. Br.

### La défense vigoureuse des mandats du Levant par le général Dentz

## Les contre-offensives françaises en Syrie se sont encore affirmées hier

Le communiqué du Cairo reconnaît qu'elles ont lieu notamment dans la région de Merdjayoum, cité qui a été reprise à l'envahisseur

### Le général Bergeret, secrétaire d'Etat à l'aviation, arrive à Beyrouth

#### Le communiqué français

VICHY, 17. — Communiqué officiel du 17 juin : Dans la région située entre le Djebel Druze et l'Hermon, ainsi que

deux reprises dans la nuit du 15 au 16 juin. Il n'y a eu ni dégâts, ni victimes.

Par contre, on apprend que la flotte du Levant a eu à déplorer la perte d'un contre-torpilleur.

deux reprises dans la nuit du 15 au 16 juin. Il n'y a eu ni dégâts, ni victimes.

Par contre, on apprend que la flotte du Levant a eu à déplorer la perte d'un contre-torpilleur.

tiellement réussis sur des emplacements de batteries et les arrières de l'adversaire.

#### Le communiqué du Cairo reconnaît les contre-attaques françaises

Du communiqué du Cairo : Syrie: Quoique les forces alliées réalisent des progrès constants dans le secteur côtier et aient capturé plusieurs autres positions dans la région de Kessouh, de fortes contre-attaques françaises ont été déclenchées à Merdjayoum et Kuneitra. Des renforts alliés se rendent maintenant dans ces localités, où de lourds combats continuent.

#### La situation vue de Londres

LONDRES, 17 (Reuter). — On déclare à Londres que de légères forces navales britanniques coopèrent avec les forces terrestres impériales en Syrie. Elles ont dû repousser les forces navales françaises légères et, par le feu de leurs canons, ont aidé l'avance des troupes alliées. La mobilité de l'attaque des navires se montra très efficace et souvent, le feu des canons fut dirigé sur l'arrière et le flanc des troupes ennemies. On croit savoir que les dégâts subis par les forces légères britanniques sont peu importants.

A la suite de la capture, le 16 juin, de Jebel Madani, les forces impériales et gaullistes sont en train d'attaquer Aartouz. Un détachement défensif a protégé le flanc droit de nos forces effectuant les opérations.

On croit savoir, à Londres, qu'il n'y a aucun pourparler concernant la reddition de Damas que les troupes britanniques serrent toujours de plus près. Tandis que la résistance française est plus grande qu'on ne l'avait escompté, elle ne dépasse cependant pas le maximum qu'on avait considéré comme possible et que l'on s'est préparé à affronter quand le projet de ces opérations fut formé.

#### Le général Bergeret, secrétaire d'Etat à l'aviation, arrive en Syrie

VICHY, 18. — On annonce de Beyrouth que le général Bergeret est arrivé en avion, venant de Vichy. Le secrétaire d'Etat à l'aviation compte inspecter les formations aériennes récemment arrivées en renfort d'Afrique et de la Métropole.



Le général Dentz, haut-commissaire de France en Syrie, a passé en revue il y a quelque temps, les troupes de la garnison de Damas.

dans la partie montagneuse du Liban sud, les opérations de contre-offensive menées par les détachements français se poursuivent.

Sur la côte, les forces britanniques ont été bombardées par la R.A.F. à

#### Les Français reprennent une localité

BEYROUTH, 17 (Havas-Ofi). — Les opérations offensives menées par les troupes françaises dans la région de Kuneitra leur ont permis de s'emparer d'une centaine de prisonniers et d'un important matériel de guerre.

Dans l'après-midi de lundi, après des combats très violents, la ville de Merdjayoum a été reprise par les forces françaises.

#### Les troupes françaises consolident les positions acquises

BEYROUTH, 18 (Havas-Ofi). — Au cours de la nuit de lundi à mardi et de la journée de mardi, les troupes françaises ont consolidé et aménagé les positions conquises la veille. L'ennemi a exécuté des contre-attaques sans succès. L'aviation a effectué une série de bombardements par-

## Le maréchal Pétain s'adresse aux Français une année après la défaite

« Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés... Il me faut votre foi, la foi de votre cœur, la foi de votre raison... Rappelez-vous surtout que vous êtes des hommes »

VICHY, 17. — Le 17 juin 1940, il y a aujourd'hui une année, j'adressais mon premier appel à la France. Le texte fut enregistré, écoutez-le. Il vous replacera dans l'atmosphère du jour où cet appel fut prononcé:

« Français, A l'appel du président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec héroïsme, digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en

armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de ses alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne.

Je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vois dès aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous entre soldats, après

la lutte et dans l'honneur, le moyen de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leurs angoisses pour écouter ce que leur foi dans le destin de leur patrie.

Voilà ce que, d'une voix cassée par l'émotion, je vous disais le 17 juin 1940.

Ma voix aujourd'hui s'est affermie, car la France se relève. Mais bon nombre de Français se refusent à la reconnaître. Croient-ils vraiment que leur sort est plus tragique qu'il y a un an? Français, vous avez vraiment la mémoire courte. Souvenez-vous de ces colonnes de fuyards comprenant des femmes, des enfants, des vieillards juchés sur des véhicules de toute nature, avançant au hasard, dominés par la crainte et la volonté d'échapper à l'ennemi, s'arrêter le soir sur un côté de la route et obligés de repartir le lendemain de bonne heure afin de ne pas perdre leur place dans la colonne. Quelle épreuve pour ces braves gens et quelle angoisse lorsque des mitrailleuses venaient survoler la colonne.

Aujourd'hui, vous avez pour la plupart regagné vos foyers. Sans doute, tous les prisonniers ne sont pas encore rentrés. Les femmes luttent et souffrent, le ravitaillement se fait mal. Les taxations vous easpèrent, vos enfants ne mangent pas toujours à leur faim. Les maisons, les ponts, les usines se reconstruisent. Faut-il vous dire l'immense effort de notre agriculture qui, malgré l'absence d'un million d'agriculteurs prisonniers, a remis en culture un million d'hectares nouveaux? Faut-il vous dire que notre jeunesse a raidi ses muscles et son âme, que la pureté, l'idéal, l'esprit de sacrifice s'imposent chaque jour avec plus de force avec plus de rayonnement? Faut-il vous rappeler le jugement que portent sur notre pays les nations neutres, l'hommage qu'elles rendent à notre premier redressement?

Croyez-moi, le moment n'est pas venu de vous réfugier dans l'amertume ou de sombrer dans le désespoir. Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés. Ceux qui vous le disent vous mentent et vous jettent dans les bras du communisme. Vous souffrez et vous souffrirez

longtemps encore, car nous n'avons pas encore fini de payer toutes nos fautes. L'épreuve est dure, et beaucoup de bons Français, et parmi eux les paysans et les ouvriers, l'acceptent avec noblesse. Ils m'aident aujourd'hui à supporter ma lourde tâche. Mais il me faut mieux aujourd'hui, il me faut votre foi, la foi de votre cœur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse et votre patience. Vous ne les acquerez que dans la discipline que je vous impose d'où les oubliés de notre histoire et les adversaires de notre unité cherchent à s'évader.

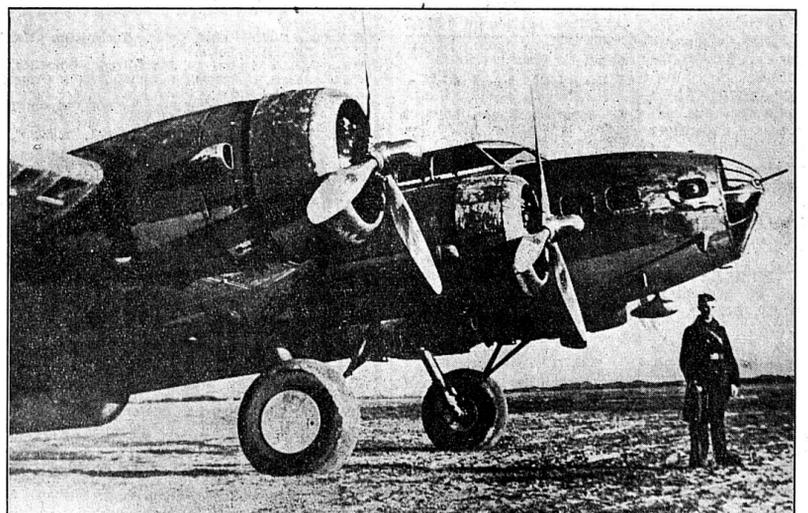
Rappelez-vous surtout que vous êtes des hommes, les hommes d'une vieille et courageuse nation. Ressaisissez-vous et chassez vos alarmes et venez à moi. Nous sortirons de la nuit où nous a plongé l'affreuse aventure.

## Mesures de représailles des puissances de l'Axe contre les Etats-Unis

Les avoirs américains bloqués à leur tour en Allemagne et en Italie

Lire les nouvelles en dernières dépêches

### Le matériel de guerre américain arrive en Grande-Bretagne



Les bombardiers lourds américains commencent à arriver en Angleterre par la voie des airs. Voici sur un aérodrome anglais, gardé par une sentinelle, un Boeing B. 17 C., monoplane à ailes centrales épaisses, équipé de quatre moteurs Wright Cyclone de 1200 HP. chacun.



Un récent portrait du maréchal Pétain: le chef de l'Etat français a assisté à la séance inaugurale du Comité d'organisation professionnelle que préside M. Henri Moysset, secrétaire général à la vice-président du conseil. A côté du maréchal, on reconnaît l'amiral Fernet, président du Conseil national et quittant aussi la séance.

**A LOUER**

A louer, en ville, bel appartement de quatre chambres et dépendances, confort. Prix avantageux. S'adresser Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10.

**Serrières**

A louer pour le 24 septembre appartement de quatre chambres, balcon, soleil, jardin, arbres fruitiers. S'adresser: le Clos 11, Serrières.

**LOGEMENT**

de deux chambres et cuisine à louer; conviendrait pour séjour d'été. S'adresser à Adrien Robert, Martel-Dernier, les Ponts-de-Martel.

**PESEUX**

trois belles pièces et dépendances, terrasse, vue, confort. Ernest JOHO, Chansons 6. \*

**PESEUX**

A louer à la rue du Château: Pour le 24 juin: Logement de quatre pièces, cuisine, vastes dépendances. Location mensuelle Fr. 75.-.

Pour le 24 septembre: Logement de quatre pièces, cuisine, vastes dépendances, part de jardin. Location mensuelle Fr. 70.-.

Logement de trois pièces, cuisine, vastes dépendances, part de jardin. Location mensuelle Fr. 60.-.

Logement de cinq pièces, cuisine, hall, salle de bains, vastes dépendances, jardin d'agrément et potager. Location mensuelle Fr. 85.-.

Logement de quatre pièces, cuisine, dépendances, part de jardin. Location mensuelle Fr. 60.-.

S'adresser Etude Max Fallet, avocat et notaire, Pesieux, téléphone 6 13 63.

**Rue A.-L. Breguet**

(en bordure du quai) Un premier, trois chambres, loggia. Disponible 24 juin ou date à convenir. Etude Frédéric Dubois, régisseur & Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

Côte, à louer appartement de 4 chambres. Vézrand, jardin. Vue. Prix mensuel Fr. 85.-. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer appartement moderne, premier étage, quatre pièces éventuellement cinq, tout confort. Belle vue. S'adresser Bachellin 22, rez-de-chaussée.

**Rue du Roc**

(entrée par Fontaine - André) Un rez-de-chaussée. Quatre chambres. Jardin. Disponible 24 juin ou date à convenir. Etude Frédéric Dubois, régisseur & Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer bureaux chauffés de 2 ou 3 pièces situés au 1er étage d'un immeuble du centre de la ville. Etude Petitpierre et Hotz.

**24 juin**

A louer, aux Parcs, logement moderne de trois pièces, chauffage général. Prix modéré. S'adresser à Max Landry, bureau Paul Favre, assurances, Bassin 14. Tél. 5 14 51.

**Beaux-Arts**

Un deuxième. Cinq chambres (dont une indépendante). Disponible tout de suite ou date à convenir. Etude Frédéric Dubois, régisseur & Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer, à 5 minutes de la Gare, appartement de 4 chambres. Prix mensuel Fr. 75.-. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer pour le 24 juin ou plus tôt: FUNICULAIRE: quatre chambres et dépendances, confort.

RUE DE L'HOPITAL: quatre chambres et dépendances, chauffage central.

ÉVOLE: cinq chambres et dépendances, confort, jardin.

RUE DU CHATEAU: cinq chambres et dépendances.

RUE DU MUSÉE: sept chambres et dépendances, confort, balcon, ascenseur.

S'adresser Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10.

Pour le 24 SEPTEMBRE: A louer, Seyon 30, logement de deux ou trois pièces, Loyer Fr. 35.- par mois. S'adresser à H. Jacot, Fontaine-André 38. Tél. 5 37 63.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, aux Draizes

appartement moderne, quatre pièces, chambre de bains, deux balcons, ensoleillé, jardin et dépendances. S'adresser Maurice Matile, Draizes 76. \*

**REX** Du 18 au 24 juin  
SAMEDI ET DIMANCHE: GRANDES MATINÉES à 15 h.  
**ANNABELLA - ALBERT PREJEAN**  
**LUCIEN BAROUX**  
dans une réédition sensationnelle  
**UN SOIR DE RAFLE**  
Un succès mélodramatique où l'amour tient une grande place et que vous ne saurez manquer - Une superproduction OSSO

**Etude René LANDRY**  
NOTAIRE  
Concert 4 (Tél. 5 24 24)

Coq d'Inde: deux chambres, Faubourg de l'Hôpital: trois chambres, bains, Brévards: trois chambres, tout confort, Ecluse (Prébarreau), trois chambres, confort, Beaugard: quatre chambres, tout confort, Petit-Pontarlier: six chambres, bains, confort, Locaux divers et garages.

A louer pour date à convenir bel appartement moderne, chauffé de 4 pièces et chambre de bonne, dans villa

Loggia, vue splendide, quartier tranquille, prix avantageux. Tél. 5 31 87. \*

**ETUDE**

**Baillod & Berger**  
Pommier 1 - Tél. 5 23 26

**A LOUER:**

ÉVOLE: Trois chambres, dépendances, confort, PORT-ROULANT: Trois chambres, central, dépendances, POUILLIÈRES: Beaux trois et quatre pièces, bains, central, bien situés, MANÈGE: Bel appartement de trois chambres, tout confort, SABLONS: Beaux appartements de trois et quatre chambres, bains, central, général, bien situés, LA RÉSIDENCE: Bel appartement de quatre chambres, tout confort, MATILE: Bel appartement de six chambres, bains, central; très belle situation, ÉVOLE: Dans maison - villa, beau quatre pièces, bains, central, vue imprenable, LOCAUX: à l'usage de bureaux, magasins, dépôts. \*

**VILLA - Plan 2**  
(Arrêt du funiculaire.) Appartement quatre chambres entièrement remis à neuf, Bain, central, balcon, vue étendue. Fr. 83.-. S'adresser bijouterie Michaud. \*

**CHAMBRES**

Centre, à louer une grande chambre meublée et ensoleillée. Central et cheminée. Etude Petitpierre et Hotz.

A louer belle chambre spacieuse, pour monsieur sérieux. Beaux-Arts 9, 3me. \*

**DEMANDES A LOUER**

On cherche à louer petite maison

pour une famille, confortable, avec terrain pour plantage; près de la gare de Neuchâtel, Colombier C.F.F. ou Bôle de préférence. Date d'entrée: 1er octobre 1941. S'adresser offres à H.-A. Schmid, Scierie du Moulin, Buttes (Neuchâtel).

**OFFRES D'EMPLOIS**

On cherche

bonne à tout faire

bien recommandée, pour vacances au Val-de-Ruz, du 15 juillet à fin août. - Adresser offres à Mme Maurice Béguin, Progrès 51, la Chaix-de-Fonds.

**Quelques ouvriers**

sont demandés pour entrée immédiate par

**E. KÜFFER-BLANK**  
Fabrication de briquettes de tourbe  
ANET - Téléphone 8 35 32

On cherche pour ménage soigné de trois personnes

bonne à tout faire

de toute confiance, sachant cuire, entrée 1er juillet. - Demander l'adresse du No 465 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

**JEUNE FILLE**

de 15-18 ans, comme aide au ménage, désirent apprendre la langue allemande. - S'adresser à Mme Beutler, boulangerie, Ried sur Châtreaux.

**Horloger ou mécanicien**

au courant de la petite mécanique serait engagé par les ateliers C.F.F. à Yverdon, pour l'entretien d'appareils de mesure.

On demande JEUNE FILLE honnête et active pour aider au ménage. Ecrire à S. D. 418 au bureau de la Feuille d'avis. \*

Bonnes

**attacheuses**

sont demandées. S'adresser à Ernest de Montmolin à Auvornier.

Usine mécanique générale de précision, à proximité de Neuchâtel, cherche de bons

**tourneurs fraiseurs ajusteurs**

connaissant bien conduite des machines. Places stables. Salaires élevés, suivant les capacités.

Ecrire en envoyant références à S. D. 467 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier de mécanique de précision, à Genève, cherche toujours de AS 2027 G

**bons mécaniciens de précision, outilleurs, tourneurs, faiseurs d'étampes et de jagues**

Faire offres en indiquant: Nom, prénom, âge, nationalité, état civil, prétentions de salaire, dernières places occupées ou emploi actuel et en joignant copies de certificats, sous chiffres L. 5924 X., Publicitas, Genève.

**DEM. D'EMPLOIS**

**JEUNE HOMME**

âgé de 17 1/2 ans, cherche place de garçon de cuisine dans restaurant ou petit hôtel du canton. Entrée au commencement de juillet. Offres écrites sous chiffres A. C. 469 au bureau de la Feuille d'avis.

**JEUNE FILLE**

présentant bien, cherche place de femme de chambre ou dans restaurant pour apprendre la langue française. - Bureau Fortuna, Obergrund 8, Lucerne. Tél. 2 06 53.

**APPRENTISSAGES**

Maison de commerce de vins engagerait jeune homme ayant de bons certificats d'études, comme

**apprenti de commerce**

Offres écrites sous chiffres M. A. 466 au bureau de la Feuille d'avis.

**AVIS DIVERS**

Pour développement d'une industrie unique en Suisse, on cherche

**commanditaire**

pour une somme de Fr. 2000, affaire sérieuse, commandes assurées, fort intérêt. Pressant. Adresser offres sous chiffres O. B. 464 au bureau de la Feuille d'avis.

**Camionnage**

avec chars et chevaux, à l'heure ou à la journée. - S'adresser Sandoz, Ecluse 29.

**Hôtel du Lac et Bellevue**

Neuchâtel

Pendant la belle saison, profitez de prendre vos repas en plein air, sur la terrasse de l'hôtel.

Menu à partir de Fr. 3.75

Se recommande: W. BUSSLINGER-HITZ.

**Liste des nouveaux abonnés au téléphone**

Groupes de Neuchâtel (à découper et à conserver)

Cette rubrique est réservée aux abonnés dont le numéro ne figure pas encore dans la « Liste officielle »

BACH Henri, entrepr. de drainage, La Tuilière, Bevaix	6 62 81
BAILLOD Paul, appart., 11, bdg Lac, Neuchâtel	5 11 37
BERTHOUD Eric, profess., 16, Gd'Rue, Pesieux	6 16 25
BOLLIN Walter, empl. commerce, 6, Saars, Neuchâtel	5 41 27
BUCHS O., scierie, la Côte-aux-Rées	9 51 28
CAFÉ-CHÂLEZ DES SAPINS, R. Vuilleumier, 26, Recorne, la Chaix-de-Fonds	2 38 38
CAFÉ DE LA GARE, Graber Gustave, Evèyes-Soffrane	7 21 09
CAFÉ NATIONAL, Paul Schwaar, Boudry	6 40 07
CATTIN Nelly, coiff. dames, 20, Sablons, Neuchâtel	5 40 24
FRÉSARD René (-Strub), boul.-pâtis.-épicerie, Sal-	4 51 49
GENTIL André, chef. méc. Technicum Neuch., 75, Envers, le Locle	3 11 26
GRANDJEAN André, 10, Petit-Berne, Corcelles	6 16 21
HAAG Albert, carrosserie automob., 32, r. Ormes, la Chaix-de-Fonds	2 21 35
HUGUENIN Marcel, chef bur. contrôle, 16, ch. Tunnel, la Chaix-de-Fonds	2 38 25
JEANGROS Joseph, industriel, 181, r. Nord, la Chaix-de-Fonds	2 23 88
JEANRENAUD Henri Mme, pasteur, Marin	7 51 75
MATTHEY, Alfred-C., Dr chirurg., 5, r. Môle, Neuchâtel	5 21 55
NAVILLE & Cie, agence des journaux, bibliothèque gare (R. Schmid, géant), Neuchâtel	5 40 94
PELLERON Benj., techn., bur. études et fabric., 3, Plan, Neuchâtel	5 40 97
PERRIN Ulysse, commerce de bois, Travers	9 23 53
RAMSEYER Pierre, professeur, 12, quai Suchard, Neuchâtel	5 41 37
ROBERT Marguerite, garde-malade, 72, r. Paro, la Chaix-de-Fonds (en cas non-rép. 2 23 52)	2 19 03
ROCHAT C., rédact. en chef « Feuille d'avis des Montagnes », 7, H. Grandjean, le Locle	3 16 39
ROSAT Henri, pasteur, 63, r. T.-Allemand, la Chaix-de-Fonds	2 32 32
SALVISBERG Chs, négociant, domicilie, 2, Collège, le Locle	3 14 06
SCHIFFMANN Blanche, violoncelliste, 12, quai Suchard, Neuchâtel	5 41 37
SCHLEPPY H., la Petite Famille, La Goulette, Saint-Blaise	7 52 00
SCHNEIDER Willy, bouch. chevaline, 12, Pl. Neuve, la Chaix-de-Fonds (en cas non-rép. 2 22 35)	2 22 26
TISSOT Chs, industr. forain, 4, q. Suchard, Neuchâtel	5 41 32
WAGLI Robert, épicerie, 34, Gd'Rue, Couvet	9 21 42

Vous pouvez étendre chaque jour de nouvelles personnes au téléphone. Profitez-en. Une conversation coûte moins cher qu'une course. P 152-5 N

*En prévision des événements,*

nous nous sommes approvisionnés assez tôt en matières premières pour longtemps. C'est pourquoi nos cigarettes sont aujourd'hui toujours encore aussi bonnes qu'autrefois. En adoptant une nouvelle marque de fabrication et de nouveaux emballages, nous n'avons ni modifié nos mélanges ni amoindri leur qualité.

Nous nous autorisons de ce fait pour prier les amis de nos marques de ne pas refuser, dans les magasins, les cigarettes qui leur seraient offertes sous nos anciens emballages. Comme nous ne pourrions pas emballer à neuf dans notre fabrique l'ancien assortiment invendu, nous n'aimerions pas être obligés de détruire des marchandises d'aussi grande valeur, particulièrement dans les circonstances actuelles. Nous vous remercions donc d'avance de vouloir bien accéder à notre désir.

MANUFACTURE DE CIGARETTES  
**MEMPHIS**  
ZÜRICH & DUBENDORF

**PALACE**  
Plus que deux jours  
**FERNANDEL** dans  
**JIM LA HOULETTE**  
LE RECORD DU RIRE  
JEUDI, MATINÉE à 1.- et 1.50

**Reprise de commerce**  
**M. FRANÇOIS PASCHE**  
a l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre le magasin de tabacs et cigares de feu Albert Jacot-Favre en face de l'Hôtel des Postes  
Grâce à un réassortiment dans tous les articles, il est en mesure de servir la clientèle à sa satisfaction.  
Il se recommande au mieux et s'efforcera de mériter la confiance de tous les fumeurs.

**VILLÉGIATURE**

**Promenades - Excursions - Pensions**

**Hôtel du Signal Chexbres** sur VEVEY  
Téléphone 5 81 02 Altitude 700 m.  
Grand parc et terrasse ombragée - Vue grandiose  
Lieu de séjours idéals au printemps, en été et en automne  
Station C.F.F. Puidoux-Gare (Ligne Genève, Lausanne, Fribourg)  
Cuisine réputée Prix de pension: 9 à 13 fr. Vins ouverts  
Se recommande: H. de GUNTEN.

*Pour la saison d'été*  
**L'HORAIRE**  
**Le Rapide**  
a été considérablement amélioré.  
Il est notamment plus lisible grâce au caractère neuf au moyen duquel il a été entièrement composé plus complet du fait qu'il comprend l'horaire d'un plus grand nombre de lignes et de correspondances.  
**LE RAPIDE EST EN VENTE PARTOUT AU PRIX DE 70 C.**

On achèterait  
**accordéon**  
diatonique, en bon état. - Faire offres avec prix à M. R., poste restante, Valangin.  
On cherche à acheter les albums 1 et 2  
« Nos oiseaux »  
de Suchard, propres et en parfait état. Faire offres écrites sous G. P. 375 au bureau de la Feuille d'avis.

**PERDUS ET TROUVÉS**  
La personne qui a trouvé « Winny », un petit ours en peluche beige est priée de le rapporter à M. de Mol Van Oterlo, chez Mme Godat, Beaux-Arts 7. Récompense.

**PROFESS. MÉDICALES**  
MADEMOISELLE  
**ROSE SIMMEN**  
MASSEUSE-PÉDICURE  
Rue du Bassin 10  
Tél. 5 26 25 \*

**AVIS MÉDICAUX**  
**D' MOREL**  
Avenue DuPeyrou  
DE RETOUR

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur Louis REYMOND - BERGER et sa famille affligés, très touchés des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion du décès de leur chère défunte, prient tous ceux qui ont pris part à leur deuil de croire à leur plus vive reconnaissance.  
Les Verrières, le 16 juin 1941.

Madame Maurice MILLOUD-VEUVE et famille, très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.  
Fontainemelon, le 16 juin 1941.

Administration: 1, rue du Temple-Neuf  
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf  
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de  
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi  
 La rédaction ne répond pas des manus-  
 crits et ne se charge pas de les renvoyer

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,  
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les  
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin  
 Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

## IMMEUBLES

### DOMAINE

Pour raison de santé à vendre **BEAU DOMAINE POUR LA GARDE DE HUIT A DIX TÊTES DE BÉTAIL** (avec ou sans matériel), tout de suite ou pour époque à convenir

#### AU VAL-DE-RUZ

Adressez offres sous P. L. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Boudry

A vendre MAISON de deux appartements et 5000 m<sup>2</sup> de terrain attenant. — Demander l'adresse au No 463 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Enchères publiques d'un immeuble à Bevaix

Les héritiers de Dame Jenny-Elisa BANDERET - DUMONT exposeront en vente aux enchères publiques, le lundi 7 juillet 1941, dès 14 heures, à l'Hôtel de Commune de Bevaix, l'immeuble dit « Le Chalet », près de la gare de Bevaix, formant l'article 3860 de ce cadastre. Les Joyeuses, bâtiment et verger de 1380 m<sup>2</sup>. La maison comprend trois appartements et une remise. Excellente situation. Pour visites et tous renseignements, s'adresser au sous-signé chargé des enchères.

D. Thiéhand, notaire, Bevaix.

#### A Gressier

Maison à vendre, bien située sur route cantonale; gare à proximité; trois logements de cinq, trois et deux chambres. Petit magasin, ancien atelier d'horlogerie, caves, pressoir et dégagement, jardin, poulailler, etc. Convient pour commerce de vin. Eventuellement grange et grande écurie attenant à la maison. S'adresser: pour visiter: à Mme Brenneisen-Ganguillet, à Gressier; pour la vente: à MM. Wavre, notaires, à Neuchâtel.

#### L'Intermédiaire NEUCHÂTEL

Divers Immeubles à vendre Conditions avantageuses Placement recommandé Toutes affaires contentieuses. Règlement amiable de litiges et successions. Consultations. ADRESSEZ-VOUS A L'INTERMÉDIAIRE SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

#### A VENDRE

##### Accordéon

diatonique, comme neuf, à vendre Fr. 90.-. Demander l'adresse au No 470 au bureau de la Feuille d'avis.

##### Lit complet

propre et en bon état à vendre bon marché. — S'adresser Faros 81, 3me, à droite.



#### Pour militaires comme pour civils

plus de fatigue, soulagement IMMÉDIAT avec notre nouveau support plastique, très souple, très léger et bon marché

CONSEILS GRATUITS les mercredis et vendredis

#### J. Kurth Neuchâtel

A vendre tout de suite: **1500 fagots** d'allumage hêtre 100/100 à Fr. 0.80 pièce, franco domicile par cent pièces. Von Arx-Niklaus, Peseux. Bois, charbons et lignite. Tél. 6 14 85.

#### Radio

neuf, depuis 145 fr.; provenant de notre service d'échange, revisé, livré avec même garantie que poste neuf, depuis 45 fr. Seyon 9 a, Radio Alpa. Téléphone 5 12 49. Ch. REMY.

#### potager

« Le Réve », quatre feux, un tour, au prix de 70 fr. — S'adresser entre 7 et 8 h. chez Mme Philippe Dubled, Chantermerle 18.



#### CUISINE

### MEUBLES

convenant à votre bourse! Plus de 40 chambres d'exposition Fiancés, avant de conclure un achat, visitez mes magasins

J. Skrabal - Peseux



3 ROBES VENTE LIBRE

Robe en marocain lavable rayonne, jolies impressions à fleurs. Vente libre.

14.90

Robe en surah rayonne à pois, jolie façon moderne. Vente libre.

24.50

Robe en crêpe lavable rayonne, impressions nouvelles, façon jeune. Vente libre.

39.75

Aux **ARMOURINS Nouveautés** NEUCHÂTEL

#### Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialistes de cette question, nous vous indiquerons immédiatement le seul bas qui convient. Bas invisibles, lavables et réparables.

#### Reber

Bandagiste - Téléphone 5 14 52 Saint-Maurice 7, NEUCHÂTEL Timbre S. E. N. J. 5 %

#### A NEUCHÂTEL café à remettre

tout de suite ou pour époque à convenir, Paiement comptant. Faire offres sous chiffres P. 2357 N., à Publicitas, Neuchâtel.

#### Vélos

A vendre depuis Fr. 210.-, modèle luxe, trois vitesses, vélos militaires Fr. 175.-, remorques Fr. 98.-. Réparations, vulcanisation de pneus. « Cycles-Motos », Châtellard 9, Peseux.

#### Moteurs électriques

normaux rapidement tournés et installés par

#### J. GROUX

électricien concessionnaire Tél. 5 31 25 Neuchâtel

#### Occasion

Pour cause de déménagement, à vendre: petites vitrines, un banc acajou, réchaud à gaz une flamme, lustreries diverses, cales pour auto, calendrier, tables carrées et rondes, fourneau à repasser avec six plaques, cages à oiseaux, porte-manteaux - parapluies avec glace, chaises, tuyau d'arrosage, etc. Prix à débattre. Pressant. S'adresser Premier-Mars 20, rez-de-chaussée.

#### A vendre un piano

à prix très avantageux. — S'adresser: Case postale 250.



#### LUNETTES

confortables et solides, adaptées avec soin et à un prix raisonnable, adressez-vous à

#### Martin LUTHER

Opticien - spécialiste Place Purry 7 - Neuchâtel

#### AVIS DIVERS

##### PERMANENTES (garantie)

Prix avantageux M. MESSEILLI, coiffeur pour dames, Sablon 28. Tél. 5 35 06.

##### Une belle photo

mérite toujours d'être agrandie. Confiez le soin de faire de vos bonnes épreuves de petites œuvres d'art au bon spécialiste

##### PHOTO ATTINGER

7, pl. Plaget - 3, pl. Purry Neuchâtel

### NETTOYAGE chimique

Habits, uniformes, tapis, rideaux, nappages... nous nettoyons tout! Service rapide et soigné. Prix avantageux!

### TEINTURERIE DE MORAT SA

Neuchâtel Croix du Marché SA 7583 B

Société des Dragons, Guides et Mitrailleurs du canton de Vaud **YVERDON, 22 JUN 1941** Courses et concours hippiques PRIX DES PLACES: Pelouses, fr. 1.20; libre circulation, fr. 2.50; tribunes, fr. 4.-; militaires et enfants, demi-place. P 1285 Yv

### CHANGEMENTS D'ADRESSES

Dernier délai pour les MM. les abonnés sont priés de nous aviser la veille jusqu'à 16 heures pour le lendemain, de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier d'indiquer l'ancienne adresse. (Pour le numéro du lundi jusqu'au vendredi à 17 h.) Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, de sorte que MM. les abonnés voudront bien nous aviser à temps de leur rentrée. La finance prévue pour tout changement est de 50 centimes par mois d'absence. Il ne sera tenu compte que des demandes de changement indiquant l'ancienne et la nouvelle adresse et accompagnées de la finance prévue. Les transferts à l'intérieur d'une localité ne coûtent que 20 c. ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

#### FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

### Le chevalier de la Guillotière

par Edouard ADENIS

Routaboul, enlevant l'épaisse chape de laine qu'il avait sur ses épaules, en emmitouffla la petite par-dessus sa couverture. — Il faudrait lui donner du lait, observa Babolène qui suivait son idée. — Du lait! Tu en as, toi, du lait à lui donner? Si tu sais où trouver une vache, une chèvre, ou une nourrice sur « La Belle-Arsène », donne-moi l'adresse. — Je n'ai pas dit, répliqua Babolène, qu'on pouvait lui donner du lait, j'ai dit qu'il faudrait pouvoir... — Oui, mais on ne peut pas. Alors?... Il y a bien du vin, il y a bien de l'eau-de-vie, mais ce n'est pas des boissons à ingurgiter à un marmiton. Après de laborieuses recherches au cours desquelles nos deux braves compagnons s'accusèrent réciproquement de manquer d'idées, l'un

d'eux proposa de l'eau miellée. — L'eau ne peut pas lui faire de mal... Et le miel, c'est comme le sucre, ça soutient. L'eau douce ne manquait pas. On en avait embarqué une pleine jarre. Le miel non plus. « La Belle-Arsène » emportait, parmi sa cargaison, plusieurs caisses de gâteaux de miel de la Romagne, alors fort réputé. — On ouvrira une caisse et on en lamèra un gâteau, tant pis. Babolène se hâta d'aller préparer un cruchon d'eau miellée et Routaboul, après avoir confié la barre au matelot, disparut par l'écouille pour confectionner dans l'entrepont une couchette à la petite. Pendant tout le voyage, Routaboul et Babolène s'occupèrent beaucoup plus de l'enfant que de « La Belle-Arsène ». Le temps, qui se maintenait au beau, leur permettait de confier la manœuvre de la gabare au matelot et au mousse. Le lendemain, vers quatre heures de l'après-midi, « La Belle-Arsène » était en vue de Marseille. — Hé! Routaboul, cria Babolène, qui se promenait sur le pont, l'air absorbé, Routaboul, arrive donc un peu! La voix de Routaboul venant de l'entrepont monta par l'écouille: — J'peux pas bouger, répondit-il. — Pourquoi ça? — La petite me tient! Babolène descendit rejoindre son

camarade et le trouva assis près de la caisse où l'enfant dormait, tenant dans sa petite main refermée un des gros doigts du marin. — Qu'est-ce que tu veux? demanda Routaboul, sans bouger. — Eh bien! Voilà. C'est pour te parler d'une chose qui me tracasse depuis tantôt. Dans une heure, nous serons au port. Il serait temps de décider ce que nous allons faire de la petite. — Ah! oui... La petite, répéta Routaboul, le nez baissé... Oui, bien sûr... Il serait temps... — Ah! nous allons en avoir des dérangements et du tracés, poursuivit Babolène. Faudra aller trouver le syndic maritime. Lui faire notre déclaration. Faire venir notre matelot et notre mousse comme témoins. Après ça, on nous renverra au préfet de la ville. Il faudra recommencer avec lui la même histoire. Quel branle-bas! — Ah! Bien sûr, ça n'ira pas tout seul, murmura Routaboul pensif. — Et tout ça, pour que cette pauvre petite soit envoyée là où l'on prend les enfants abandonnés... On ne doit pas être bien heureux là-dedans. — Sûr, on ne doit pas être bien heureux. — Alors... Je m'étais dit... J'avais pensé... Enfin, on n'est pas plus riches qu'il ne faut assurément, mais nos affaires ne vont pas mal et, à

nous deux, on aurait toujours de quoi subvenir aux besoins de cette pitchounette... Nous n'avons plus de parents, nous n'avons plus de famille... Ça nous en ferait une... Bref, je me demande si, puisque nous l'avons, le plus simple ne serait pas de la garder. Hein, qu'en penses-tu Routaboul? — J'allais te le dire, Babolène. PREMIÈRE PARTIE CHAPITRE PREMIER La lettre de M. de Bassompierre Par un après-midi du mois de mars de l'année 1616, — c'est-à-dire seize ans après les événements que nous venons de raconter, — une demi-douzaine de jeunes gens étaient attablés dans une salle particulière de l'hôtellerie du Grand-Turc. Cette hôtellerie, située place de la Boucherie des Terreaux, était l'une des plus renommées de la ville de Lyon pour sa bonne chère. Le déjeuner tirait à sa fin. A en juger par l'animation des convives, il avait dû être plantureux et largement arrosé de ce généreux vin de la Côte-Rôtie dont les caves du Grand-Turc renfermaient des échantillons incomparables. — Messieurs, s'écria tout à coup un des jeunes gens en levant son verre, je bois au retour à la santé

de notre ami le chevalier Raoul de La Guillotière, ici présent. — Mais je me porte à merveille, Vaudreuil, répliqua gaiement celui auquel était adressé ce toast étrange. — Non, Raoul, non, tu ne te portes pas à merveille. Pour avoir le droit de se prétendre en bonne santé, il faut posséder, comme eût dit ton docte précepteur Arcadius Pétaise: « Mens sana in corpore sano. » Tu as peut-être le « corpore sano », mais par la sambregoy, tu as certainement perdu le « mens sana » car, je le déclare, il faut être écorné du cerveau pour avoir pu concevoir un projet aussi saugrenu que celui dont tu viens de nous entretenir. — Oui, oui, Vaudreuil a raison! approuvèrent bruyamment les autres convives. La Guillotière est fou! L'objet de cette unanime réprobation, le chevalier Raoul de La Guillotière, était un jeune homme de vingt-deux ans environ, à la tournure élégante, à la physionomie ouverte et sympathique, que ces véhéments reproches ne paraissaient pas émouvoir outre mesure. — C'est très curieux, répliqua-t-il en riant. C'est alors que je songe à devenir raisonnable que vous prétendez que je perds la raison. — Raisonnable! s'exclama Vaudreuil avec indignation. Vous l'entendez? Quitter notre bonne ville de Lyon, fausser compagnie à de joyeux compagnons comme nous, ainsi qu'à

nos aimables Corysandes et à nos peu farouches Marions, pour t'en aller vivre maussadement à Paris, où tu ne connais personne, tu appelles cela devenir raisonnable! — Mais que diantre y veux-tu donc aller faire, dans ton damné Paris? — Je viens de vous le dire: prendre du service, me pousser, si possible, à la cour, bref, donner à ma vie un but un peu moins frivole que celui que j'ai poursuivi jusqu'à présent. — Prendre du service! Endosser la tunique des mousquetaires ou le hoqueton des gardes... Charmante perspective! C'est bon pour des Cadets de Gascogne qui n'ont pour vivre que leur épée, mais toi qui, grâce à Dieu... et surtout aux revenus du domaine de La Guillotière, n'as pas besoin de la solde du roi, comment diable peux-tu songer à troquer ta joyeuse indépendance contre la contrainte et la discipline militaires? — Cependant, la discussion se poursuivait entre le chevalier et ses amis. Celui-ci leur exposait qu'il était arrivé à un âge où il était temps de songer au nom qu'il portait, aux devoirs qui s'imposent à un gentilhomme et de mettre un terme à la vie d'oisiveté et de plaisir qu'il avait menée jusqu'alors. (A suivre.)

C'est vraiment dommage pour cette nouvelle combinaison, regarde comme elle est déjà sale!

Ce n'est pas si grave, mon cher, tu sais bien que j'emploie le savon SUNLIGHT, il est si savonneux!

Le savon Sunlight est si savonneux qu'il vient à bout de la saleté même la plus opiniâtre. En d'autres mots, que le linge soit aussi sale que possible en entrant dans la seille, il en ressortira merveilleusement frais et blanc. Et constatez combien la lessive est plus facile et plus vite terminée si vous employez le savon Sunlight si savonneux.

**Le savon Sunlight est si savonneux!**



SW 71 SF

Vous avez grand besoin de vacances et vous ne pouvez en prendre? Alors accordez-vous une cure d'Elchina et prenez dès aujourd'hui cette précieuse habitude: 3 fois par jour de l'

**ELCHINA**

des Drs. Scarpatelli et Hausmann.

3.75, 6.25, cure compl. 20.- Dans les pharmacies.

A louer pour transports de marchandises

voiture avec chauffeur. — S'adresser à Garages Apollo et de l'Evoile S.A. Tél. 5-16-11.

**PRÊTS**

même sans caution, aux meilleures conditions. Dis-moi ton besoin. Service prompt et sérieux.

**INLAND BANK**  
AGENCE DELAUNAY  
Lion d'Or 4

**CARNET DES ARTS ET DES LETTRES**

**Les lettres de chez nous jugées au dehors**

M. Mario Ferraris, de Turin, auteur d'une étude sur le «Roman contemporain en Suisse française» (Turin, 1938) et d'un autre sur «Paolo Arcari romancier» (1937), vient de publier chez Cavalleri, à Como, une analyse de l'œuvre de «Francesco Chiesa ed altri saggi».

**Un livre par jour**

**Comment à l'heure actuelle alimenter les jeunes**

par les docteurs PEHU et BERTOYE

Les circonstances actuelles donnent une acuité singulière au problème de l'alimentation pour les «consommateurs» de tout âge, mais principalement pour les «jeunes» puisque toute leur santé future dépend étroitement de la façon dont on les nourrira en ces années de misère. Chez nos voisins de France, la question devient tragique. Chez nous... pas encore, mais il est bon que nous profitions dès à présent des enseignements nouveaux que peuvent nous donner les médecins français auteurs de ce petit traité pratique. Nous devons consentir absolument à un renouvellement, à une modification de nos habitudes, la plupart anciennes et invétérées, de choix dans les aliments usuels, de préparation ou d'appâts culinaires. Le nombre des aliments «accessibles» diminue, la quantité également. Il est donc chaque jour plus nécessaire de «savoir comment faire» pour assurer tout de même aux jeunes — aux tout petits, aux moyens et aux grands — une nourriture répondant malgré tout aux exigences impérieuses de leur croissance. C'est dans cet esprit que ce petit livre a été conçu. On y trouvera des notions précises comme celle des «rations alimentaires normales» selon une «échelle d'âges» bien divisée (6 à 12 mois, 12 à 24 mois, 2 à 3 ans, 6 à 9 ans et 12 à 18 ans) et 224 «menus de guerre» et 146 recettes pratiques.

(Édit. Spes, Lausanne.)

**LA VIE NATIONALE**

**Le 60<sup>me</sup> anniversaire de l'installation du téléphone à Zurich**

ZURICH, 17. — Il y a soixante ans que le téléphone a été inauguré, en tant que service public, dans la ville de Zurich. En 1880, une société privée, ayant obtenu du Conseil fédéral la concession nécessaire, installa, rue de la Gare 66, une petite centrale téléphonique et entreprit l'installation d'un réseau aérien.

L'inauguration de ce service, le premier de ce genre en Suisse, eut lieu le 1er janvier 1881. Il comptait à ce moment-là 141 abonnés. Les installations techniques étaient encore des plus primitives, — comme on n'a pu s'en rendre compte les visiteurs de l'Exposition nationale de Zurich qui se sont attendus quelque peu au pavillon des P.T.T.

On ne pouvait pas prévoir à l'époque que grâce aux progrès de la technique, le téléphone allait prendre en peu de temps un essor prodigieux. En 1890, le réseau téléphonique zuricois comptait 1306 abonnés.

**A Berne, pour le feu du 1<sup>er</sup> août, chacun apportera sa bûche**

BERNE, 17. — Le comité du 1<sup>er</sup> août de la ville de Berne vient de faire une proposition qui ne manque pas d'intérêt. On sait que, dans tous les chefs-lieux de la Suisse, le feu du 1<sup>er</sup> août sera allumé par les flambeaux venus du Grütli. Le comité propose que ce soit la population bernoise qui fournisse le bois dont on fera le feu du 1<sup>er</sup> août, comme cela se fait dans les villages. Chaque citoyen devrait donc apporter sa bûche.

**Les revendications ferroviaires et genevoises**

BERNE, 17. — L'examen des questions ferroviaires touchant les revendications tessinoises et genevoises étant achevé, ces questions seront discutées la semaine prochaine sous la présidence de M. Bovet, chancelier de la Confédération, entre le département fédéral des postes et chemins de fer, la direction générale des C.F.F. et des délégations des gouvernements cantonaux intéressés.

**Un orateur schaffouois empêché de parler**

BERNE, 17. — Par décision du Conseil fédéral, il a été interdit au «Rassemblement fédéral» toute réunion de membres ou d'intéressés au cours de laquelle interviendrait comme orateur Karl Meyer, maître secondaire, à Schaffhouse.

**Un paisible voyageur est victime d'une méprise**

Revenant de Lausanne en compagnie de sa femme, M. François L., mécanicien, domicilié à Chêne-Bourg (Genève), a eu la désagréable surprise de se voir arrêter en gare de Cornavin, en vertu d'un mandat décerné pour vol d'auto.

Conduit à la prison de Saint-Antoine, malgré ses protestations, M. L., qui est très honorablement connu, insista pour parler au directeur. Ce dernier avisa téléphoniquement un juge d'instruction qui interrogea le prétendu voleur d'auto et se rendit compte qu'il s'agissait d'une méprise. M. L. avait eu la malchance d'avoir un état civil qui correspondait exactement à celui du voleur recherché. Il a naturellement été rendu immédiatement à la liberté.

**Carnet du jour**

Théâtre: 20 h. 30, Iphigénie aux Tauris. CINEMAS Apollo: Ménage moderne. Palace: Jim la Houlette. Rex: Un soir de rafle. Studio: Le paradis de Satan.

**AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI**

**Les crises alimentaires dans le présent et dans le passé**

Au cours des guerres, il y a eu fréquemment des villes soumises à un blocus. Chaque fois qu'une armée ne disposait pas de moyens assez puissants pour enlever une place de vive force, ou qu'elle se refusait à en courir les risques, elle en faisait l'investissement pour la réduire par la famine. Lorsque la garnison ne réussissait pas à élargir ou à rompre le cercle par ses tentatives de sortie, le résultat était la réduction progressive des moyens d'existence et, à plus ou moins longue échéance, suivant l'endurance des assiégés, la capitulation.

Cette endurance ne s'exerçait pas sans de terribles souffrances et l'histoire nous a laissés d'admirables exemples de l'héroïsme tant de fois déployé par les assiégés et dont les générations suivantes doivent s'inspirer.

Quelques mois de restrictions nous apparaissent bien peu de chose si nous songeons à la durée de certains sièges dans le passé. Sans remonter jusqu'à Troie, qui eut à lutter pendant 10 ans on peut, dans l'antiquité, citer le siège de Platée qui se prolongea 2 ans, au cours de la guerre du Péloponèse; celui de Syracuse 3 ans, au temps d'Archimède; 3 ans également celui de Carthage. Plus près de nous, au IX<sup>me</sup> siècle, le siège de Paris par les Normands dura 18 mois; au XVII<sup>me</sup> siècle celui de La Rochelle, 13 mois; au XVIII<sup>me</sup> siècle celui de Mayence, 14 mois (1793-1794), écrit notre confrère la Nature.

Quant à la rigueur des épreuves qui en résultaient, on se l'imagine facilement; elle est attestée par l'effroyable mortalité due aux maladies et à la faim. A Jérusalem, assiégée par Titus, où le nombre total des victimes dépassa 1,100,000, Flavius Josèphe écrit que les maisons étaient pleines de cadavres de femmes, d'enfants et de vieillards, et que les adultes allaient en chancelant par les rues, semblables à des spectres. Personne n'avait plus la force d'enterrer les morts et une horrible puanteur se répandait sur la ville. A La Rochelle, investie par l'armée de Richelieu, et d'après un témoin oculaire, les maisons aussi étaient remplies de cadavres laissés sans sépulture et 200 à 300 personnes par jour mouraient de faim.

**Souffrances successives**

Avant d'en arriver à périr d'inanition, les malheureux assiégés passaient par les souffrances successives que provoquait une alimentation de jour en jour plus réduite et où les vivres étaient remplacés par des denrées dont on a peine à penser qu'elles puissent être absorbées.

A Jérusalem, en 70 après J.-C., une femme dont le nom nous a été conservé par Flavius Josèphe, ne pouvant apaiser la faim qui la dévorait «arracha son fils de sa mamelle et lui dit: «...Pour qui te conserves-tu? Serait-ce pour être esclave des Romains? Ne vaut-il pas mieux que tu meures pour me servir de nourriture... et, après avoir parlé de la sorte, elle tua son fils, le fit cuire, en mangea une partie et cacha l'autre... Des soldats entrèrent à ce moment dans la maison et sentirent l'odeur abominable. Oui, dit-elle c'est mon fils que vous voyez... Vous pouvez bien en manger, puisque j'en ai mangé la première!»

Après avoir enlevé la ville, se trouvèrent assiégés à leur tour par une armée musulmane de secours et souffrirent terriblement de la famine. De la Chanson d'Antioche, une chanson de geste du pèlerin Richard, nous retiendrons les paroles de Pierre, l'Ermite, adressées au roi des Tatars, c'est-à-dire des ribauds, des mendiants, qui avaient suivi les Croisés. Comme celui-ci se plaignait d'avoir faim, ainsi que ses hommes, il lui répondit en lui montrant les Turcs tombés autour d'eux: «Prenez-les donc, ils seront bons à manger s'ils sont cuits et salés.» Beaucoup d'entre eux s'empressèrent de rôti les corps des infidèles et les dévorèrent, et ils y prirent goût, se disant l'un à l'autre: «Mieux vaut que viande de porc et que bacon à l'huile!» Et le prince Bohémond d'ajouter: «Plus aiment chair de Turcs que paons en poivrade.»

L'héroïsme ne s'est pas manifesté seulement par une endurance poussée à sa dernière limite; il ne fut pas que passivité résignée, et il se montra en de nombreuses actions individuelles ou collectives témoignant d'une force d'âme qui impose l'admiration. Nous mentionnerons en particulier l'exemple de Numance, investie par Scipion Emilien. Les assiégés, épuisés par la famine, ayant perdu tout espoir, se donnèrent la mort eux-mêmes plutôt que d'être faits prisonniers et de figurer derrière le char triomphal de leur adversaire; les uns s'empoisonnèrent, les autres s'égorgeaient, ou se précipitèrent dans les flammes qu'ils avaient allumées de toutes parts et où ils avaient déjà jeté leurs richesses. C'est avec raison que Florus put dire: «Rome ne triompha que d'un nom» et Cervantès, terminant le drame qu'il a consacré à ce siège mémorable, en prêtant ces paroles à La Renommée: «Je ne cesserais de publier d'un pôle à l'autre l'incomparable vertu de Numance; ce qu'elle fait aujourd'hui n'est encore qu'un indice de ce que feront un jour les enfants de l'Espagne.»

**Grandeur et héroïsme**

En lisant les récits qui ont été laissés par les auteurs romains, nous pourrions, devant leur ton souvent déclamatoire, être tenté de penser qu'il y a lieu de faire la part des exagérations de langage et de n'en retenir qu'une partie. Mais nous ne devons pas perdre de vue les habitudes de l'antiquité, de Rome en particulier, où le travail était laissé, pour employer les paroles mêmes de Cicéron, «à une classe abjecte et indigne du titre de citoyen» et où l'oisiveté était la règle pour l'immense majorité de la population. La vie des citoyens se passait en grande partie sur le forum, à discuter, à discuter des événements, des affaires de la cité, à écouter les lectures publiques. Les récits, les conversations même, prenaient quelque chose de la forme oratoire. Beaucoup plus tard, sous la Renaissance, des hommes d'action, qui étaient en même temps des lettrés, comme Blaise de Montluc, tiennent un langage analogue; dans son récit du siège de Sienna, les discours de celui-ci aux magistrats de la ville, ses allocutions à ses subordonnés, tiennent une grande place. Malade lorsqu'il vint prendre son commandement, grelottant de fièvre, enveloppé de fourrures en été, il avait

produit parmi les troupes une profonde déception. Il le sentit, et lorsque, ensuite, habillé de vêtements magnifiques, d'un pourpoint cramois et d'une chemise de soie somptueuse, le visage et les mains frottées de vin grec, il réunit ses officiers, il commença ainsi: «Seigneur Colonel, pensez-vous que je sois ce Montluc qui va tous les jours mourant par les rues? Nany, nany, car celui-là est mort et je suis un autre Montluc...»

Cependant, les faits établis par des témoignages restent les faits. Lorsque, à Carthage, Asdrubal, après avoir épuisé tous les moyens de résistance, décida de se rendre à Scipion Emilien, sa femme lui cria son indignation en paroles d'une éloquente véhémence, mais ensuite elle se lança dans les flammes du haut des combles de sa maison qu'elle venait d'incendier. Lorsque, quinze ans après, les Numantins, accablés par la famine, se virent refuser par le même Scipion Emilien le combat et la mort des braves qu'ils suppliaient leur adversaire de leur accorder, ils voulurent tenter de s'échapper; les femmes, exaspérées de honte à l'idée d'une fuite, les accablèrent de reproches et d'invectives exaltées, mais elles se précipitèrent sur les chevaux dont elles coupèrent les sangles.

Ces épisodes, et beaucoup d'autres, nous montrent réellement, chez certaines femmes de l'antiquité, comme n'hésite pas à l'écrire M. Carcopino, à propos d'une autre époque de l'histoire de Rome, «des plus belles incarnations de la grandeur terrestre».

**Les survivants du paquebot «Britannia» sont arrivés à New-York**

Sur 82 naufragés 44 périrent

Des survivants du navire britannique «Britannia», récemment coulé par les Allemands, qui viennent d'arriver à New-York, ont déclaré qu'ils avaient passé vingt-trois jours dans une embarcation. Ils ont fait une randonnée de 2400 kilomètres à travers l'Atlantique.

Au cours de ce voyage, quarante-quatre passagers sur quatre-vingt-deux périrent. Le «Britannia», ont ajouté ces survivants, a été pris en chasse alors qu'il se trouvait à 900 kilomètres de Dakar. L'armement du «Britannia» était nettement insuffisant pour s'opposer aux canons de six pouces du navire ennemi, dont le feu toucha le «Britannia» à plusieurs reprises. Les 300 passagers et les 100 membres de l'équipage prirent place dans les canots de sauvetage. L'un des canots, commandé par le troisième officier William Mac Vicar, transportait 82 personnes. Mac Vicar, voulant profiter des courants et du vent favorables, mit le cap sur Hamaric, éloigné de 2400 kilomètres.

Quarante-quatre passagers succombèrent des suites de leurs blessures et des privations. Trente-huit seulement arrivèrent, finalement, près de Sao Louis, au Brésil, pour s'effondrer, à bout de forces, sur la grève où ils furent trouvés le lendemain par la population locale.

**Emissions radiophoniques de mercredi**

(Extrait du journal «Le Radio»)

**SOTTENS** et télédiffusion: 7.15, inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, concert Offenbach. 12.45, inform. 12.55, concert varié. 13.59, l'heure. 17 h., concert Lehar. 18 h., communiq. 18.05, pour les jeunes. 18.55, petit concert pour la jeunesse. 19.15, informations. 19.25, l'actualité. 19.35, concert récréatif. 20.05, fêtes citadines. Zurich. 20.25, concert Weber, par l'O.S.R. 21.45, œuvres nouvelles, de M. Henri Gagnelin. 22 h., musique légère. 22.20, informations.

**BEROMUNSTER** et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 16.30, pour madame. 17 h., concert Lehar. 18 h., pour les jeunes. 18.50, disques. 19 h., musique légère. 19.40, «Nicolas de Flue» de Denis de Rougemont et Arthur Honegger. 21.35, musique roumaine. 22.10, chants de compositeurs suisses.

**MONTE-CENERI** et télédiffusion: 11 h., émission matinale. 12.40, concert par le R. O. 13.15, chants hawaïens. 17 h., concert Lehar. 20 h., danse. 20.30, théâtre. 22 h., danse.

Télédiffusion (Programme europ. pour Neuchâtel):

**EUROPE I**: 12.40 et 13.15 (Allemagne), concert. 14.10, musique variée. 15.20, concert de solistes. 16 h., concert d'orchestre. 17.20 (Francfort), musique gale. 19 h. (Lugano), concert d'orchestre. 20.15 (Allemagne), mélodies. 22.15, concert.

**EUROPE II**: 12.45 et 13.40, musique variée. 14 h. (Marseille), disques. 15.15, danse. 16 h., orgue. 16.30, «Le pèlerin», de Vildrac. 17 h., musique légère. 17.15, concert de solistes. 18 h., musique étrangère. 18.35, music-hall. 19.40, variétés. 21.30 (Milan), concert d'orchestre. 22.15, accordéon. 22.30, mélodies.

**RADIO NATIONALE FRANÇAISE**: 12 h., musique tzigane. 12.45, concert d'orchestre. 16 h., orgue. 16.30, «Le pèlerin», de Vildrac. 17.15, musique de chambre. 18.35, music-hall. 19.40, variétés. 21.15, «La Traviata», opéra de Verdi.

**NAPLES I**: 12.15, musique variée. 20.40, airs d'opérettes. 21.15, musique légère.

**ROME I**: 13.15, musique légère. 14.15, concert varié. 16.30, «Le pèlerin», de Vildrac. 17.15, musique de chambre. 18.35, music-hall. 19.40, variétés. 21.30 (Milan), concert d'orchestre. 22.15, accordéon. 22.30, mélodies.

**PRAGUE**: 17.30, chants tchèques. 18 h., musique légère. 19.25, concert populaire. 22.45, musique de chambre.

**SOFA**: 20 h., musique légère. 21 h., concert Richard Strauss.

**Jeudi**

**SOTTENS** et télédiffusion: 7.15, informations. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, musique populaire suisse. 12.45, inform. 12.55, œuvres de Franz Schubert. 16.59, l'heure. 17 h., émissions variées. 18 h., communiq. 18.05, chronique théâtrale, par Alfred Gehri. 18.15, disques. 18.20, en marge de l'actualité. 18.25, musique champêtre. 18.40, labeur d'artistes, par A.-F. Duplain. 18.50, voyage musical. 19.15, informations. 19.25, échos d'ici et d'ailleurs. 20 h., chants, par Sylvane Fagnani. 20.20, «La famille Duranton et le plan Wahlen», fantaisie, de Samuel Chevallier. 20.55, chœurs suisses. 21.10, évocation radiophonique, d'Alfred Gehri. 21.50, concerto de Liszt. 22.20, informations.

**Vous partez en villégiature...**

sans emmener avec vous toute votre famille. Ne la privez pas pendant ce temps de la «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL».

Prenez plutôt pour vous-même un

**ABONNEMENT DE VACANCES**

à durée limitée, partant de n'importe quelle date.

PRIX: 1 semaine	-80
2 semaines	1.20
3 »	1.70
4 »	2.-
6 »	2.70

Ces abonnements, payables d'avance, peuvent être pris à notre bureau, commandés par chèque postal IV, 178 ou par lettre accompagnée de timbres-poste.

**Le métier de charbonnier renaît**



En divers endroits — et notamment aux Verrières — des exploitations de carbonisation du bois ont été ouvertes, remettant ainsi en honneur le métier de charbonnier. — Voici, par exemple, à Ollon, un four en activité. Un des charbonniers règle le tirage, tandis qu'un de ses collègues coupe du bois pour la prochaine opération.

**LES RAISONS DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN ET DU LAIT**

On se souvient que l'Union des villes suisses avait adressé une requête au Conseil fédéral pour demander que l'on empêche une hausse du prix des denrées alimentaires indispensables. La requête insistait sur le fait que la remise de denrées alimentaires à prix réduit aux familles nécessiteuses a des effets désastreux et que, par conséquent, il faudrait éviter à tout prix d'instaurer ce système. Mais cela n'est possible qu'en luttant énergiquement contre la hausse du prix du lait, du pain et de la viande.

Dans sa réponse à cette requête, le Conseil fédéral expose en détail les raisons pour lesquelles on n'a pas pu éviter une hausse du prix du lait et du pain. L'augmentation du prix du pain était inévitable, étant donné les difficultés auxquelles se heurte notre approvisionnement en céréales. C'est ainsi, par exemple, que les frais de transport et autres frais ont passé de 7 fr. 15 à 42 francs pour un quintal de céréales. Avant le 15 avril de cette année, le prix du pain se fondait sur un prix de 30 francs pour le quintal de céréales. Le prix des nouveaux arrivages, quelle que soit leur provenance, a passé à 50 francs et plus. Une adaptation des prix était donc inévitable.

D'autre part, les autorités estiment qu'il vaut mieux procéder à une adaptation graduelle, par étapes, que d'attendre un peu plus longtemps et de devoir prévoir tout à coup une hausse considérable du prix de 20 à 25 c. par exemple. L'augmentation du prix du pain a

permis en outre d'adapter les salaires pour la mouture et la boulangerie, augmentation qui était tout à fait justifiée.

En ce qui concerne le prix du lait, le Conseil fédéral constate que le prix payé au producteur a subi une hausse de deux centimes le 1er novembre dernier, tandis que le consommateur n'a payé qu'un centime de plus.

C'est l'Union centrale des producteurs de lait qui a pris la différence à sa charge, prélevée sur le fonds de garantie créé pour soutenir le prix du lait. Mais à la longue, cela représentait pour l'Union une charge trop lourde. Il a donc fallu trouver un autre moyen de rétablir l'équilibre.

En conclusion, le Conseil fédéral constate que ces augmentations de prix étaient inévitables. Il ignore pas que les allocations de renchérissement ne compensent que dans une mesure insuffisante l'augmentation du coût de la vie, et que dans la presque totalité des cas, cela provient, non pas de mauvaise volonté de la part des employeurs, mais de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent, pour des raisons économiques, de tenir compte intégralement de l'augmentation du coût de la vie. Le Conseil fédéral estime toutefois que le moment n'est pas encore venu d'instaurer le système qui consiste à remettre des denrées à prix réduit aux familles nécessiteuses, aux frais de l'Etat; il faut, pour différentes raisons, retarder le plus longtemps possible une mesure de ce genre.

# NOUVELLES SUISSES

## Les récentes mesures financières américaines lèsent les intérêts de notre pays

**Des pourparlers sont en cours**

BERNE, 17. — On communique officiellement :  
La légation de Suisse à Washington a fait rapport, les 15 et 16 juin, sur les mesures financières arrêtées par le président des Etats-Unis d'Amérique. Malgré les atténuations envisagées pour les Etats non impliqués dans la guerre, ces mesures touchent d'importants intérêts suisses. Des démarches sont en cours pour que l'application de ces mesures ait égard à la neutralité suisse et à nos besoins pratiques.

## La carte d'alimentation pour juillet

BERNE, 17. — L'Office de guerre pour l'alimentation communique :  
L'été nous apporte une profusion de légumes et, dès la deuxième moitié de juillet, les premières pommes de terre du pays ; la carte de juillet ne comporte pas de coupons pour le riz et les légumineuses. En revanche, le coupon-option riz-avoine-orge (carte pour adultes 250 gr., carte pour enfants 375 gr.) permet au consommateur de choisir la marchandise qui lui convient. La ration de pâtes alimentaires a été abaissée à 250 gr., soit à la moitié de celle de juin. Les autres attributions n'ont pas changé.  
Bien que les circonstances ne permettent pas d'augmenter la ration d'huile, le consommateur se rappellera que la salade, très abondante sur nos marchés, contient des sels minéraux et des vitamines qui jouent un rôle très important dans notre alimentation de guerre, au moment où d'autres denrées se raréfient.

## Rencherissement de la pâtisserie

BERNE, 17. — Le contrôle fédéral des prix a autorisé une augmentation du prix de la pâtisserie. Le rencherissement est le suivant :  
Les pièces à 10 c. vaudront 15 c., ou deux pour 25 c. Les gâteaux à 20 c. coûteront 25 c. Les gâteaux à 25 c. se vendront dorénavant 30 c.  
Les desserts et articles de confiserie verront leurs prix d'avant-guerre majorés de 25 %. Toutes les marchandises mentionnées ci-dessus devront de nouveau avoir leur poids d'avant-guerre.

## Les marchandises à destination de l'étranger ne pourront plus être expédiées par lettre

BERNE, 17. — On communique officiellement :  
Etant donné la rarefaction des matières de première importance, qui a encore nécessité de nouvelles mesures de rationnement, il importe de veiner une attention accrue aux exportations et de soumettre à une surveillance plus rigoureuse les petits envois expédiés à l'étranger.  
Afin que le contrôle puisse s'exercer, le Conseil fédéral s'est vu dans l'obligation de prohiber l'exportation de marchandises de toute nature par la poste aux lettres.  
Les envois de 2 kilos au maximum qui s'effectuaient jusqu'ici par la poste aux lettres devront être expédiés désormais comme colis postaux ordinaires ; l'expéditeur devra naturellement se procurer auprès de l'office compétent l'autorisation spéciale prescrite pour toute exportation.

## La répression contre les menées communistes

### Jules Humbert-Droz, sa femme et son fils ont été arrêtés

ZURICH, 17. — La police cantonale zuricoise communique :  
Le 5 juin, M. Jules Humbert-Droz, ancien conseiller national communiste, sa femme et son fils Pierre-Marcel, âgé de 19 ans, ont été arrêtés tous trois pour infraction à l'arrêté du Conseil fédéral sur les mesures contre l'activité communiste et anarchiste du 6 août 1940. L'enquête est en cours.

## Les internés belges quittent le pays

On communique de Berne :  
Les internés belges viennent de quitter la Suisse pour gagner leur pays. Ils emportent le souvenir de l'accueil compatissant qu'ils ont reçu ici. Combien de dons, d'attentions ingénieuses la population n'a-t-elle pas prodigués à ces jeunes hommes pour leur adoucir l'attente prolongée du retour au foyer !  
Le ministre de Belgique remercie tous ceux qui ont été bienfaiteurs à ses compatriotes et qui ont ainsi témoigné une fois de plus que les Suisses manifestent en élan de charité la bravoure qu'ils ont héritée de leurs ancêtres.

## Le montant des dégâts des bombardements de Bâle

BALE, 17. — Les demandes relatives aux dégâts causés par les bombardements qui eurent lieu dans la nuit du 16 au 17 décembre 1940, soumises à la commission du Conseil d'Etat chargée d'étudier les estimations, portant sur un total de 400,000 francs pour les propriétés endommagées, de 60,000 fr. pour les dégâts mobiliers et de 60,000 fr. pour pertes de gain et pour indemnités pour accidents.  
Des demandes portant sur 151,000 francs ont été présentées à la caisse d'assurance immobilière du canton de Bâle-Campagne à Liestal pour le bombardement de Binningen. A cela s'ajoutent 35,000 fr. pour des dégâts mobiliers et 10,000 fr. pour des dégâts aux cultures.

## Un vol d'exercice militaire se termine par la chute d'un avion près de Coire

BERNE, 17. — L'état-major de l'armée communique :  
A l'occasion d'un vol d'exercice dans la région de Coire, au matin du 17 juin 1941, un avion militaire suisse entra en contact avec un sapin et s'écrasa dans une forêt. L'équipage a subi quelques légères blessures.

## En pays fribourgeois

**A Dommidier, un enfant est ébouillanté**

(c) La petite Nicole Granacher, âgée de 2 ans et demi, était en visite chez ses grands-parents à Dommidier. Elle tomba dans un baquet d'eau chaude, déposé à la cuisine. Elle fut assez sérieusement brûlée aux jambes. Un médecin d'Avenches lui donna les premiers soins et la fit transporter à l'hôpital cantonal de Fribourg. Son état est satisfaisant.

**Accident mortel de travail**

(c) M. Albin Schopfer, âgé de 36 ans, père de deux enfants, habitant Wunnweyl (Singine), était occupé à des travaux de terrassement. Il avait allumé une série de mines en vue de provoquer un défoncement de terrain. Malheureusement, une mine explosa prématurément, ensevelissant l'ouvrier jusqu'à mi-corps. Avant que M. Schopfer ait pu se dégager, une deuxième mine sauta et une poutre l'atteignit à la tête, le tuant sur le coup.

## LA VIE RELIGIEUSE

**Société de patronage des détenus libérés**

(sp) Le dernier rapport de cette œuvre excellente, présidée par M. Georges Vivien, pasteur à Corcelles, nous rappelle le travail qui se poursuit aussi bien en faveur des détenus libérés que des femmes et des jeunes filles qui sortent de prison ou de maisons de relèvement.

## Nouveau restaurant de Neuchâtel-Plage

### Concours d'idées

Le charme d'un paysage gracieux, la tranquillité de la campagne, un lac où se reflètent de grands arbres, au loin un panorama de montagnes, quel privilège de posséder tout cela ! Mais quelques détails incomparables et, dans un cadre pareil, on peut déjeuner ou dîner, tel le Genevois à la « Perle du Lac » ou « Aux rives d'or de Prangins »...  
En bien, Neuchâtelois, vous aussi allez avoir « extra muros » votre restaurant élégant qui sera un but de promenade à pied, à bicyclette ou en tramway ou encore, un jour peut-être, en auto. Il s'agit du nouveau restaurant de Neuchâtel-Plage, dont M. Jacques Béguin a dessiné les plans et dirige maintenant l'exécution.  
Il n'est plus que de savoir comment appeler cet établissement. Nous organisons donc un concours d'idées en vue de baptiser le restaurant de Neuchâtel-Plage. Les réponses devront être adressées jusqu'au 30 juin à case postale 8549 à Neuchâtel. Le nom proposé pour le restaurant sera inscrit sur une enveloppe contenant l'idée et l'adresse du concurrent. Des prix récompenseront les six meilleures réponses.  
1er prix: Abonnement pour deux personnes à Neuchâtel-Plage et Bon pour quatre repas au restaurant.  
2me prix: Abonnement pour deux personnes à Bon pour quatre repas.  
3me prix: Abonnement pour deux personnes à Bon pour deux repas.  
4me, 5me et 6me prix: Abonnement pour une personne.  
LE COMITE.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Après le discours Pétain

### Le danger communiste évoqué par le maréchal n'est pas un mythe

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Du bref et émouvant discours prononcé hier par le maréchal Pétain, il faut retenir cette réponse aux campagnes calomnieuses de la radio étrangère :  
« Français, le moment n'est pas venu de vous réfugier dans l'Amérique. Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés. Ceux qui vous le disent vous mentent et vous jettent dans les bras du communisme. »  
De fait, la propagande communiste est loin d'avoir désarmé et il n'est pas de semaine sans que la police découvre des organisations clandestines de cellules plus ou moins constituées, ou qu'elle arrête des militants pris sur le fait, c'est-à-dire distribuant des tracts ou des journaux ronéotypés où l'on retrouve les titres bien connus, l'« Humanité » ou l'« Avant-Garde ». Toutes ces feuilles comme tous ces tracts circulent sous le manteau et volent pudiquement le programme révolutionnaire de la troisième internationale. Ils affichent un superpatriotisme revanchard, cocardier et libérateur, bien fait pour attirer la sympathie d'un public auquel échappent les dures réalités de la défaite.

Le danger de cette propagande insidieuse est qu'elle coïncide trait pour trait avec la propagande gaulliste et qu'ainsi des Français de bonne foi, abusés par la dissidence, se font les complices involontaires des émissaires de Moscou et préparent un terrain de choix aux professionnels de la révolution. Contre ce double danger qui, en menaçant l'unité intérieure par une stérile opposition gouvernementale, pourrait un jour menacer le sort même de la France, le maréchal Pétain a voulu élever la voix. Pour sortir de cette nuit où « l'affreuse aventure a plongé le pays », il n'est qu'une méthode : Suivre le chef de l'Etat et, par le travail et la discipline, reconstruire la maison pierre après pierre, jour après jour, jusqu'à la fin de la dure épreuve.

La fermeture des consulats allemands aux Etats-Unis a fait sensation à Vichy. Cette mesure d'hostilité prise tout juste après le blocage des avions du Reich en Amérique donne, dit-on dans les milieux étrangers, l'idée exacte de la tension entre Berlin et Washington. Les observateurs américains de Vichy estiment que la situation est très sérieuse, mais ne pensent pas cependant que les événements puissent se précipiter dans les jours prochains. Les réactions allemandes ne sont pas encore connues ici.

## Le général Weygand assiste aux manœuvres militaires en Afrique du nord

ALGER, 17 (Havas-Ofi). — Le général Weygand, délégué général du gouvernement en Afrique française, a quitté Alger pour le camp de Bogiar où il assistera à des manœuvres.

## LA GUERRE EN AFRIQUE

### La bataille en cours autour de Sollum

#### La situation commentée de Londres

LONDRES, 17 (Reuter). — On apprend mardi à Londres que les combats se poursuivent dans la région de Sollum et Afrique septentrionale. Soulignant de nouveau que l'avance britannique ne doit pour le moment être qualifiée que de « locale », on déclare que ces opérations continuent à se développer.  
On n'a pas de nouvelles informations de la garnison de Tobrouk. Le général Wavell ne fera sans doute pas de déclarations sur les détails du combat qui se déroule en Afrique septentrionale et les positions britanniques tant que la ligne ne sera pas consolidée et que le cours de l'action à venir n'aura pas été décidé.

#### Pénétration anglaise à fort Capuzzo

LE CAIRE, 17 (Reuter). — Communiqué du G. Q. G. britannique au Moyen-Orient :  
Libye : Par un mouvement de surprise, nos forces effectuèrent une pénétration initiale jusqu'au fort Capuzzo. Des renforts ennemis ont été envoyés hâtivement en avant de la région de Tobrouk et de nombreuses contre-attaques résolues ont été jusqu'ici repoussées avec de fortes pertes pour l'ennemi. Les opérations se poursuivent.

Abysinie : Le 15 juin, après un vif engagement, nos troupes africaines capturèrent une position à l'arrière-garde de l'ennemi à l'ouest de Lakemti, faisant 200 prisonniers et capturant quatre canons et vingt mitrailleuses. L'ennemi laissa aussi 150 morts sur le champ de bataille. Dans la région d'Assab, six autres officiers et 180 sous-officiers et soldats italiens se rendirent.

#### Le communiqué italien

ROME, 17 (Stefani). — Communiqué du Q.G. des forces armées italiennes :  
En AFRIQUE DU NORD, la bataille s'est poursuivie avec acharnement pendant toute la journée d'hier sur le front de Sollum. L'ennemi, contre-attaqué par les forces blindées italo-allemandes, a subi des pertes considérables. Au cours de la première journée de la bataille, plus de soixante chars blindés anglais furent détruits. Les formations aériennes italo-allemandes ont collaboré activement avec les forces terrestres, détruisant et endommageant de nombreux véhicules motorisés. Au cours des combats aériens, onze avions britanniques furent abattus. Les avions ennemis bombardèrent quelques localités de la zone de Benghazi.

#### De puissantes attaques blindées repoussées dit-on à Berlin

BERLIN, 17 (D.N.B.). — La bataille a repris lundi matin de bonne heure sur le front de Sollum. Les forces britanniques qui, le premier jour de la bataille, avaient déjà perdu plus de 70 véhicules blindés, ont de nouveau mis en avant de puissantes forces motorisées dans la journée de lundi.  
La défense germano-italienne parvint également à repousser ces attaques de véhicules blindés avec de lourdes pertes pour les forces britanniques. D'après les nouvelles parvenues jusqu'ici, les Anglais ont perdu jusqu'à lundi à midi, plus de 100 véhicules blindés. Les combats se poursuivent favorablement pour les forces germano-italiennes.  
Lundi, la situation était sans changement à Tobrouk.

## Entre l'Axe et Washington

### Les mesures de représailles prises par les Italiens contre les biens américains

ROME, 17 (Stefani). — Un décret paru mardi à la « Gazette Officielle » contient des mesures importantes portant sur les biens existant en Italie et appartenant à des ressortissants américains. Il s'agit de représailles légitimes contre les mesures adoptées en Amérique au détriment des intérêts italiens.

Le décret, qui entre immédiatement en vigueur, porte interdiction, pour tous les citoyens italiens ainsi que pour les étrangers résidant dans le royaume, de payer ou de livrer à n'importe quel titre, que ce soit des sommes d'argent, des titres et d'autres biens à des ressortissants des Etats-Unis, sauf pour les ressortissants ayant leur résidence en Italie. Tout acte de disposition accompli par des ressortissants des Etats-Unis et portant sur des crédits, des titres, des valeurs et autres biens, ainsi que sur des immeubles existant en territoire italien et leur appartenant, est nul de plein droit.

Les citoyens, les instituts et associations italiens, ainsi que les ressortissants étrangers doivent dénoncer à la Banque d'Italie les dettes envers les ressortissants des Etats-Unis, ainsi que les titres, valeurs et autres biens appartenant à ces ressortissants et détenus par eux. De très graves sanctions sont prévues pour les infractions.

### Les mesures américaines constituent une déclaration de guerre économique

ROME, 17 (Stefani). — Les mesures économiques et financières décidées par le président Roosevelt contre les intérêts et les citoyens italiens aux Etats-Unis sont définies par le « Giornale d'Italia » comme une nouvelle étape dans la marche des Américains du nord sur le chemin de la guerre. Il s'agit d'une déclaration ouverte de guerre économique contre les puissances de l'Axe ainsi que contre les autres pays d'Europe adhérant au nouvel ordre.

### Les avoirs américains sont également bloqués en Allemagne

BERLIN, 17 (D.N.B.). — Le gouvernement des Etats-Unis a, par décision du président Roosevelt, en date du 14 juin, bloqué les avoirs appartenant aux ressortissants allemands aux Etats-Unis. Par ordre du gouvernement allemand, les mesures indispensables vont être immédiatement exécutées en ce qui concerne les biens des ressortissants des Etats-Unis se trouvant en Allemagne.

### La fermeture des consulats allemands

Berlin proteste vigoureusement  
BERLIN, 18 (D.N.B.). — Dans une note remise lundi au chargé d'affaires d'Allemagne à Washington, le gouvernement des Etats-Unis demande le retrait du territoire américain des agents consulaires allemands ainsi que du personnel de la bibliothèque allemande d'information de New-York, de l'agence transocéan et des chemins de fer allemands.  
Le motif de cette mesure est que les services allemands en question seraient livrés à des activités inadmissibles.  
Le gouvernement du Reich rejette ces reproches comme infondés et arbitraires. Il a élevé la protestation la plus énergique contre la façon de procéder du gouvernement américain qui est contraire aux traités.

### Le « Times » ne croit pas à une attaque allemande contre l'Union soviétique

LONDRES, 17 (Reuter). — Le « Times » écrit que le gouvernement britannique ne tient pas du tout pour certain que l'Allemagne attaquera la Russie. Il est d'avis que les concentrations de troupes allemandes peuvent être destinées à masquer des intentions militaires dans une autre direction.

### La presse finlandaise commente la situation

HELSINKI, 18. — Le journal « Etelaesomen Sanomat » commente les bruits répandus ces jours derniers au sujet de la situation internationale en général et de position de la Finlande en particulier. Il tient ces rumeurs pour nuisibles à la Finlande et écrit notamment :

« Nous n'avons aucune raison de nous montrer plus inquiets qu'à un moment quelconque après la conclusion de la paix avec la Russie soviétique ; depuis lors, notre situation s'est constamment améliorée et stabilisée, sauf en ce qui concerne l'alimentation. Toutefois à l'instar des autres pays non belligérants, la Finlande doit demeurer vigilante et rester prête à défendre tout ce qui est cher à notre peuple et que rien ne saurait remplacer. C'est dans une atmosphère calme et exempte de rumeurs que nous pouvons le mieux exercer cette vigilance. »

### Demandez dans tous les Cafés et Restaurants

### UN QUART VICHY - CÉLESTINS

Apéritif hygiénique, Digestif parfait, Régulateur de votre Nutrition, assurant le bon fonctionnement de votre foie.  
Exigez sur chaque bouteille la collerette tricolore et le disque bleu VICHY-ETAT.

## LA GUERRE AÉRIENNE

### Une grande activité se poursuit au-dessus de la Manche

#### Les lourdes pertes aériennes subies lundi par les Anglais

BERLIN, 17 (D. N. B.). — L'aviation allemande a infligé de lourdes pertes à l'aviation britannique lundi. En indiquant la perte de seulement cinq appareils lors des opérations sur la Manche, les sources officielles restent passablement en-dessous de la réalité. L'aviation allemande et la D. C. A. abattirent 17 appareils seulement dans les combats sur la zone de la Manche.

#### Hier, nouveaux combats au-dessus de la Manche

BERLIN, 18 (D. N. B.). — Au cours des combats aériens qui se déroulèrent mardi après-midi au-dessus de la Manche, un Spitfire fut abattu près de l'île Guenerey.

D'autres engagements mettant aux prises des chasseurs anglais et allemands sont en cours dans la région

de Calais-Boulogne. Selon les nouvelles parvenues jusqu'à présent, cinq appareils ennemis ont déjà été abattus.

#### Encore vingt chasseurs anglais abattus

BERLIN, 18 (D.N.B.). — Le haut commandement de l'armée communiqué :  
Mardi, l'aviation de chasse allemande a remporté des succès très importants au-dessus de la Manche. Dans la soirée, vingt chasseurs anglais qui tentaient de survoler les côtes de la Manche ont été abattus par des appareils de chasse. Un seul avion allemand est manquant.

#### L'activité de la R.A.F. au-dessus de la Ruhr se poursuit

LONDRES, 17 (Reuter). — Communiqué du ministère de l'air :  
Lundi, les appareils du service de bombardement continuèrent à rechercher de jour la navigation ennemie au large des côtes de Hollande et d'Allemagne, et plusieurs attaques furent effectuées. Dans quelques cas, il fut impossible d'observer les résultats, mais l'on vit que deux navires furent atteints. On pense qu'ils sont complètement perdus.  
La nuit dernière, des appareils ont bombardé des objectifs dans la Ruhr et en Rhénanie, en particulier dans les districts de Cologne, Dusseldorf et Duisburg. De nombreuses incendies furent allumés. D'autres avions ont attaqué des docks à Boulogne. Sept de nos appareils sont manquants à la suite de ces opérations.  
La nuit dernière, les appareils de la flotte, en coopération avec le service côtier, ont attaqué le port et les docks de Dunkerque sans subir de pertes.

#### Les sous-marins allemands se montrent toujours très actifs

BERLIN, 17 (D. N. B.). — Selon des informations parvenues au haut commandement, des sous-marins allemands ont attaqué des convois dans l'Atlantique nord et central et ont coulé cinq gros navires marchands jaugeant 31,933 tonnes.

#### La marine de guerre grecque est à Alexandrie

LONDRES, 17 (Reuter). — Un officier de rang élevé de la marine grecque a déclaré qu'un croiseur, sept destroyers, deux torpilleurs et cinq sous-marins de la flotte grecque sont arrivés à Alexandrie et se sont maintenus joints à la flotte britannique en Méditerranée.

#### La délégation japonaise quitte Batavia

BATAVIA, 17 (D.N.B.). — Après une visite de M. Yoshizawa à M. C. van Starckenborg, gouverneur général des Indes néerlandaises, la délégation commerciale japonaise a décidé de quitter Batavia. Elle partira le 29 juin pour le Japon.

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENEVE	
OBLIGATIONS	16 juin 17 juin
3 1/2 % C.F. diff.	820.- d 825.-
4 % C.F. diff.	475.- d 478.25
5 % Genève à lots	118.25
6 % Ville de Rio	102.- d 102.-
6 % Argentines cad.	40 % d 41.-
6 % Hispano bons	225.- d 223.-

BOURSE DE ZURICH	
OBLIGATIONS	16 juin 17 juin
3 % C.F. diff.	98.25 d 98.40
3 % C.F. diff.	1836 95.- d 1840.00
3 % Défense nat.	1836 101.75 d 101.80
3 1/2 % Déf. nat.	1940 104.10 d 104.-
3 1/2 % Jura-Simpl.	1894 101.40 d 101.50
3 1/2 % Goth 1895	181 101.50 d 101.75

### BOURSE DE BALE

ACTIONS	16 juin 17 juin
Banque commerc. Bâle	280.- d 268.-
Sté de banque suisse	420.- d 401.-
Sté gals. p' l'Ind. élec.	370.- d 362.-
Sté p. l'Indust. chim.	5380.- d 5375.-
Chimiques Sandos	7090.- d 7050.-
La Suisse, sté d'assur.	2800.- d 2850.-
Paris «Canasp» doll.	710.- d 690.-

### BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	16 juin 17 juin
Bque cant. vaudoise	587.50 d 587.50
Credit foncier vaudois	610.- d 600.-
Câbles de Cossonay	1805.- d 1805.-
Chaux et ciment S. r.	480.- d 455.-
La Suisse, sté d'assur.	2800.- d 2850.-
Sté Romande d'Elect.	435.- d 437.50
Canton Fribourg 1902	13.40 d 13.40
Comm. Fribourg 1897	85.25 d 85.50

### BOURSE DE NEUCHÂTEL

ACTIONS	16 juin 17 juin
Banque nationale	635.- d 640.-
Credit suisse	488.- d 488.-
Credit foncier neuchât.	490.- d 490.-
Sté de banque suisse	425.- d 415.-
La Neuchâteloise	410.- d 415.-
Cable elect. Cortaillod	2750.- d 2750.-
Ed. Dubiet et Cie	410.- d 410.-
Ciment Portland	800.- d 800.-
Clamont Suisse	320.- d 320.-
Imm. Sandos - Travers	100.- d 100.-
Salle des concerts	250.- d 250.-
Klaus	75.- d 75.-
Etablissement Perrenoud	270.- d 270.-
Zenith S. A. ordin.	100.- d 100.-
» privil.	110.- d 110.-

### BOURSE DE NEW-YORK

Clôture	
14 juin	16 juin
Allied Chemical and Dye	154.- d 153.50
American Can	82.87 d 83.-
American Smelting	40.75 d 41.-
American Tel and Teleg	156.87 d 156.12
American Tobacco «B»	67.- d 67.25
Bethlehem Steel	72.75 d 72.87
Chrysler Corporation	56.87 d 57.25
Consolidated Edison	18.87 d 18.87
Du Pont de Nemours	150.50 d 150.75
Electric Bond and Share	2.37 d 2.25
General Motors	38.62 d 38.50
International Nickel	26.- d 25.75
New York Central	12.25 d 12.25
United Aircraft	39.50 d 39.62
United States Steel	55.75 d 55.87

### Cours des métaux à Londres et New-York

	14	16
Londres, Etain	260.88	261.88
— Or	168.-	168.-
— Argent	29.38	29.38
New-York, Cuivre	12.25	12.25
— Plomb	5.85	5.85
— Zinc	7.25	7.25

### Banque nationale suisse

Au 15 juin 1941, l'encaisse-or présente pour la semaine écoulée un accroissement de 1,6 million et s'inscrit à 2,294,3 millions de francs et les devises ayant à nouveau augmenté de 18,5 millions s'élevaient à 1,307,8 millions de francs. Les crédits demandés à l'institut d'émission n'ont pas subi de changements notables. Les réscriptions des cantons ayant progressé de 1 million atteignent 8,1 millions de francs, tandis que les effets sur la Suisse ont diminué de 1,8 million pour passer à 57 millions de francs et les avances surnantissements s'élevaient à 23,3 millions de francs ont fléchi de 0,9 million. Les effets de la caisse de prêts de la Confédération, se montant à 13,8 millions de francs, révèlent une avance de 2,8 millions de francs.

La circulation des billets de banque s'étant rétrécie au cours de la deuxième semaine de juin de 22,9 millions de francs, ressort à 2045,9 millions de francs. Les engagements à vue se sont accrus de 48,6 millions de francs et se chiffrent à 1636,5 millions de francs ; cette extension est en rapport avec les entrées de devises et le reflux des billets de banque.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Abonnement dans la Suisse entière : trois mois, 5 fr. ; six mois, 10 fr. ; un an, 20 fr.

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## AU JOUR LE JOUR

### Une sage décision

Le 650<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération est marqué partout par des solennités diverses, et une demande est parvenue récemment aux gouvernements cantonaux les priant d'engager les habitants de chaque canton à se rendre en foule au bateau de la Confédération afin de se retremper dans l'atmosphère de la Suisse primitive et de méditer sur les destins du pays.

Le gouvernement neuchâtelois a, — fort sagement — décidé de s'abstenir d'influencer le public d'ici, estimant avec raison que ce n'est pas aux autorités à favoriser d'une façon quelconque des dépenses, les temps actuels ne s'y prêtant pas.

Très juste ! L'anniversaire de la Patrie peut être célébré n'importe où pourvu que le cœur y soit. (g)

### La part de Neuchâtel aux droits sur la benzine

Le Conseil fédéral a pris mardi un arrêté sur la répartition de la part des cantons au produit des droits sur la benzine. La somme à répartir pour l'année dernière s'élève à 5,703,000 fr. Les deux tiers de la somme qui revient aux cantons est proportionnelle à leurs dépenses nettes pour l'aménagement des routes pendant ces trois dernières années et un tiers à proportion de la longueur des routes. Un canton a demandé que les années 1936, 1937 et 1938 servent de base aux calculs parce que, en faisant entrer en ligne de compte l'année 1939, où les conditions furent exceptionnelles, la répartition ne serait pas équitable. Le Conseil fédéral a considéré que ces circonstances exceptionnelles étaient les mêmes pour tous les cantons et qu'en conséquence, la répartition devait se faire sur la base des chiffres des années 1937, 1938 et 1939. La somme de 5,703,000 fr. se répartit entre les cantons comme suit : Zurich : 595,000 fr.; Berne : 853,000 fr.; Lucerne : 108,000 fr.; Uri : 97,000 fr.; Schwyz : 110,000 fr.; Obwald : 33,000 fr.; Nidwald : 25,000 fr.; Glaris : 97,000 fr.; Zoug : 70,000 fr.; Fribourg : 210,000 fr.; Soleure : 170,000 fr.; Bâle-Ville : 308,000 fr.; Bâle-Campagne : 135,000 fr.; Schaffhouse : 67,000 fr.; Appenzell Rhodes Ext. : 78,000 fr.; Appenzell Rhodes Int. : 25,000 fr.; Saint-Gall : 344,000 fr.; Grisons : 551,000 fr.; Argovie : 299,000 fr.; Vaud : 508,000 fr.; Valais : 231,000 fr.; Neuchâtel : 81,000 fr.; Genève : 82,000 fr.

Sur le montant de 250,000 fr., provenant du fonds d'égalisation des changes, le canton d'Uri reçoit 80,000 fr.; Schwyz : 20,000 fr.; Obwald : 40,000 fr.; Nidwald : 15,000 fr.; Appenzell Rhodes Ext. : 20,000 fr.; Appenzell Rhodes Int. : 15,000 fr.; Tessin : 35,000 fr.; Valais : 25,000 fr.

## LA VILLE

### Tribunal de police

Présidence : M. R. Jeanprêtre

La désobéissance aux ordres d'où qu'ils vissent a toujours été considérée en Suisse — pays policé s'il en fut — comme une faute grave. A plus forte raison la punition aujourd'hui ou la règle est d'obéir.

Le nommé G. C. vient d'en faire la pénible expérience. Ayant refusé de donner suite à un ordre civil de marche qui lui enjoignait de se rendre chez un agriculteur pour y effectuer des travaux, il fut condamné hier à un mois d'emprisonnement et aux frais.

Moralité de cette histoire : N'oubliez pas qu'il n'est plus permis de « n'en faire qu'à sa tête ».

Deux pochards un peu trop bruyants, — les nommés A. H. et H. R. — qui voulaient à tout prix entrer dans un café dont le tenancier leur refusait sagement l'accès en raison de leur état, étaient renvoyés hier devant le juge pour tapage injurieux. On leur reprochait, en effet, d'avoir non seulement insulté le cafetier, mais encore d'avoir fait du bruit et même d'avoir cassé une vitre dans l'établissement.

L'un, A. H., qui fit défaut à l'audience d'hier, fut condamné à deux jours de prison civile; son compagnon de fête et d'infortune, H. R., fera un jour de la même peine. Les deux compères se partageront en outre les frais de la cause. (g)

### Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu lundi 23 juin, à 20 heures, à l'Hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant : Nominations : du bureau du Conseil général pour 1941-1942; de la commission financière de 1942; de la commission des agrégations; d'un membre de la commission des fonds spéciaux en remplacement de M. Jacques Clerc, membre sortant et rééligible.

Rapports du Conseil communal concernant : la gestion et les comptes de 1940; une demande de crédit de 62 mille francs pour subventionner la construction d'abris privés, construire des abris publics et améliorer les locaux du bataillon de D. A. P., à l'Hôtel de ville; une demande de crédit de 19,590 fr. destiné à améliorer le matériel du bataillon des sapeurs-pompiers; une demande de crédit pour l'installation d'un mutateur à Areuse; l'incorporation d'une parcelle du domaine privé de la commune au domaine public; un projet d'arrêté accordant un crédit de 7000 francs en vue d'un concours d'architectes pour la construction d'une chapelle aux Parcs.

### Un crédit pour améliorer le matériel du bataillon des sapeurs-pompiers

Le Conseil communal demandera au Conseil général dans la prochaine séance de celui-ci d'accorder une demande de crédit de 19,590 fr. destiné à améliorer le matériel du bataillon des sapeurs-pompiers.

Le rapport rappelle qu'à la fin de l'année 1940, un important incendie a permis de constater que l'on pouvait encore améliorer la lutte contre le feu dans la ville de Neuchâtel.

Le Conseil communal, après avoir pris l'avis de la Commission de police du feu, estime que le service de défense contre l'incendie peut être amélioré de la façon suivante :

Refonte complète du règlement communal sur le service de défense contre l'incendie (le projet va être incessamment soumis au Conseil général);

remplacement et amélioration du matériel défectueux ou incomplet. Le matériel de défense contre l'incendie s'use rapidement; il est coûteux et, au dire d'experts, celui de notre bataillon doit être complété sur les bases suivantes :

Amélioration des systèmes d'alarme par l'acquisition de trompes à deux sons à fixer sur les véhicules automobiles de la commune, 650 fr.; amélioration de la signalisation des hydrants à basse et faible pression, 50 fr.; remplacement d'un camion automobile Martini, actuellement impropre à remplir sa mission, par un véhicule moderne (châssis 12,500 fr., carrosserie 12,500 fr.), 25,000 fr.; acquisition de lances réglables, 2000 francs; acquisition de diviseurs, 750 francs; acquisition et amélioration des chariots de protection, 800 fr.; acquisition de costumes d'amiante et de gants pour porte-lances, 400 fr.; réserve de course, 3000 fr., soit au total, la somme de 32,600 fr. est indispensable.

Le Conseil d'Etat a décidé, après les démarches du Conseil communal, d'allouer une subvention extraordinaire de 40 %, à valoir sur cette dépense, soit au total, 13,060 fr.; dès lors, la somme à charge de la commune est de 19,550 fr.

Le Conseil communal propose de couvrir cette dépense exceptionnelle par l'inscription de quatre annuités aux budgets extraordinaires de 1941, 1942, 1943 et 1944, de 5000 fr. pour les trois premières années et 4590 fr. pour la quatrième année.

## NOTRE DÉFENSE AÉRIENNE PASSIVE

### Un crédit de 62,000 fr. pour la construction d'abris privés et publics à Neuchâtel

Le Conseil communal demandera au Conseil général, dans sa prochaine séance, de voter un crédit de 62,000 fr. pour subventionner la construction d'abris privés, construire des abris publics et améliorer les locaux du bataillon de D.A.P. à l'Hôtel de ville.

Le crédit de 62,000 fr. permettra, dit le rapport, d'améliorer sensiblement l'équipement de Neuchâtel en matière d'abris de D.A.P. Il se justifie comme suit :

Subventions pour la construction d'abris privés

Aux termes de la législation fédérale, les communes doivent supporter le 75 % des dépenses de construction d'abris privés, coûtant de 300 francs à 5000 fr. La procédure administrative fédérale est longue et compliquée et c'est assez récemment que les comptes définitifs des abris privés — depuis longtemps construits — ont pu être établis. La part communale actuellement exigible est de 2000 fr.

D'autre part, plusieurs personnes ont pu, grâce à des mesures d'économie jointes à une configuration particulièrement favorable des sous-sols, construire de bons abris privés pour moins de 300 fr., mais elles n'ont pas droit à la subvention fédérale. Il faut encourager aussi ceux qui limitent leurs dépenses et le Conseil communal propose d'accorder une subvention communale extraordinaire de 10 % en faveur des constructeurs d'abris privés ayant coûté de 100 fr. à 300 fr. Actuellement, la dépense totale exigible de ce chef est de 1000 fr.

En outre, le commandant de l'arrondissement militaire, dont relève le territoire de la ville de Neuchâtel, a fixé la zone où la construction d'abris privés est obligatoire. La part de subvention communale de ces frais de construction représente 2000 fr.

Au total, la subvention prévue pour les abris privés s'élève donc à 5000 francs.

Construction d'abris publics

A cet égard, les travaux ont été dévisés à 75,000 fr.; les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux, après de longues et laborieuses négociations, ont fini par signer des promesses de subvention pour 20,000, ce qui réduit à 55,000 fr. la dépense nette à charge de la ville. Cette somme permettra de construire les dix-huit abris suivants :

Place du marché, 6 abris; place Purry, 4; place de la Poste, 1; place de la Gare, 1; place de l'Hôtel de ville, 2; Croix du Marché, 1; Ecluse, 1; Serrières, 2.

Ces dix-huit abris seront susceptibles de protéger environ quatre mille personnes.

Amélioration de locaux du bataillon de D.A.P. à l'Hôtel de ville

La centrale d'alerte à l'hôtel de ville n'est pas assez sèche. L'humidité attaque les fils et les installa-

### La réhabilitation d'une vieille et belle maison

Depuis quelques jours, les habitants de Neuchâtel qui demeurent dans la rue des Moulins ou la longent pour aller à leurs affaires s'arrêtent en face de la maison portant le numéro 21.

Avec raison, car l'épais badigeon de peinture qui la déshonorait en masquant son charme est en passe de disparaître et livre à l'œil admiratif des passants les beautés cachées depuis nombre d'années sous l'enduit caca-d'oise ou chocolat gâté dont un propriétaire, mal conseillé, avait laissé revêtir la façade entière, depuis les soubassements jusqu'à la corniche. Il s'agissait sans doute de « protéger » le roc et la pierre de taille jaune des injures du temps !

Cette maison a une histoire. Construite peut-être vers la fin du dix-septième siècle par le conseiller d'Etat Jonas-Pierre de Montmolin, mort en 1732, sa porte monumentale est surmontée des armoiries du propriétaire, accolées à celles de sa femme, Suzanne Petitpierre. Plus haut se voit un monogramme très gracieux, mais un peu compliqué pour qui tente de le déchiffrer; les fenêtres sont à balustes — encadrées de pilastres du plus bel effet. Une majestueuse cheminée occupe un côté de ce qui fut, croit-on, une des pièces d'apparat de l'immeuble.

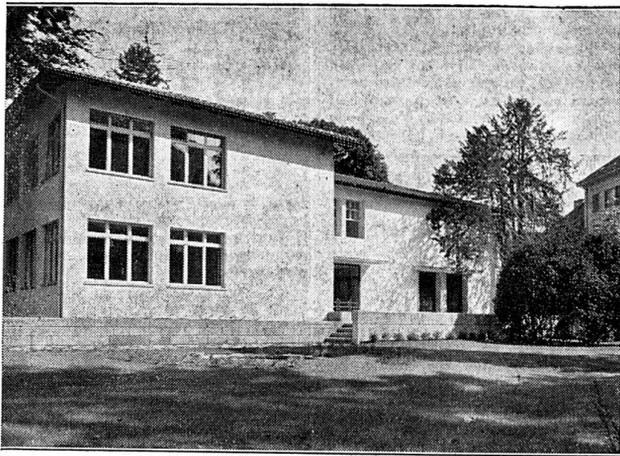
Celui-ci passa de la famille Montmolin à la famille Meuron, en 1776, et plus tard, lors de la fondation de la Caisse d'épargne de Neuchâtel, à fin décembre 1812, on y reçut l'argent des déposants jusqu'en juillet 1813.

Il changea plusieurs fois de mains et le dernier propriétaire, la société des Vieux-Zofingiens, vient de le céder au Cercle tessinois. Et c'est par les soins de ce dernier que s'opère la transformation à laquelle on assiste.

Le ciseau et la boucharde maniés par d'habiles praticiens, ont fait merveille en rendant à leur beauté de jadis les matériaux de construction, qui ont enfin reconquis leur noblesse première et naturelle.

Il faut louer le Cercle tessinois d'avoir ainsi contribué à l'embellissement de notre ville. F.-L. S.

### Une inauguration à Bienne



L'ancienne maison de paroisse de Bienne démolie est remplacée par cette nouvelle construction dont l'inauguration a eu lieu dimanche.

## VIGNOBLE

### CORTAILLOD

† Adolphe Renaud-Vouga

(c) La population de Cortaillo d'a pris congé, hier mardi, d'un de ses doyens, M. Adolphe Renaud-Vouga, propriétaire-viticulteur.

Le défunt s'est beaucoup dévoué en faveur de la chose publique. Il fit partie des autorités pendant de nombreuses années, du Conseil général, du Conseil communal pendant dix-huit ans, de la Commission scolaire, du comité des soupes économiques, etc. Il fut en outre inspecteur du bétail pendant 34 ans, jusqu'en 1928, moment où il fut remplacé dans cette charge par un de ses fils.

Très dévoué à son Eglise, M. Adolphe Renaud était depuis 49 ans membre du collège des Anciens de l'Eglise nationale et doyen de celui-ci. Il en assumait la caisse pendant plus de quinze ans.

Viticulteur avisé et de bon conseil, ses avis étaient toujours très écoutés. Avec M. Renaud, alité depuis plus de deux ans, c'est une belle figure de Cortaillo qui disparaît. Chacun en gardera un bon souvenir.

Au cimetière, après un discours du pasteur de la paroisse, M. Auguste Pochon, ancien collègue du défunt au Conseil communal et au collège des Anciens, adressa encore des paroles émues à la mémoire du défunt.

## LE LANDERON

### Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu son assemblée ordinaire lundi.

L'ordre du jour comporte principalement la reddition des comptes de 1940. Le rapport de la commission ne relève aucune observation particulière et conclut en invitant l'assemblée à accepter les comptes tels qu'ils sont présentés et à donner décharge au Conseil communal.

Ces comptes se présentent comme suit : recettes générales 577,203 fr. 06, dépenses générales 566,222 fr. 01, solde en caisse 14,981 fr. 05. Recettes courantes 326,467 fr. 25, dépenses courantes 320,872 fr. 01, déficit de l'exercice 4304 fr. 76.

Quoique d'apparence peu favorable, ce résultat n'est cependant pas alarmant, au contraire : car plusieurs comptes pour travaux divers figurant sous la rubrique « Compte d'attente » ont été amortis dans l'exercice. Citons en particulier, le solde des travaux d'aménagement de la Tour nord par 5000 fr., le solde du compte de la station de pompage d'eau aux Derrière-ville, par 1000 fr., des aménagements et réfections de chemins par 2000 fr., etc. D'autre part, le versement de la surexploitation forestière en 1940, 33,931 fr. a été totalement effectué au fonds des excédents.

L'actif de la commune municipale s'est augmenté de 12,725 fr. 84, tandis que la plupart des fonds spéciaux accusent aussi une sensible augmentation. Après un bref exposé du directeur des finances, l'assemblée adopte les comptes sans opposition.

Il est procédé ensuite à l'élection du bureau pour l'année 1941-1942, sont nommés : président, M. Hans Schwarz, fils; 1<sup>er</sup> vice-président, M. Emile Dalloz; 2<sup>me</sup> vice-président, M. Joseph Girard; secrétaire, M. Henri Frochoux; questeurs, MM. Adrien Bille et Charles Hegebach.

## RÉGION DES LACS

### DOUANNE

### A la Société de navigation du lac de Bienne

(c) Lundi après-midi, à eu lieu, à Douanne, l'assemblée générale annuelle de la Société de navigation sur le lac de Bienne; elle fut présidée par M. Guido Muller, maire de Bienne, en présence d'une trentaine d'actionnaires, représentant 6978 actions.

Le chef de l'exploitation, M. Maurer, présenta le rapport des comptes de 1940, tandis que M. Muller présenta le rapport de gestion.

Les recettes sont de 33,513 fr. supérieures à l'année 1939, mais les dépenses ont passé de 75,952 fr. en 1939 à 90,701 fr. l'an dernier, laissant un bénéfice d'exploitation de 2186 fr.

Nos bateaux ont transporté 149,272 personnes (112,604 en 1939). Le « Jura » a effectué le plus long parcours en effectuant 10,417 km., alors que le « Rousseau » est sorti 220 jours et le « Berna » seulement 27 jours. La journée la plus faible au trafic fut le 25 juin, où deux personnes seulement furent transportées, alors que la plus forte fut le 8 septembre, avec 5375 voyageurs.

Les subventions versées par l'Etat, les communes riveraines et quelques corporations se montent à 24,780 fr. et elles contribuent à payer et à amortir l'emprunt de 180,000 fr. et 100,000 fr.

Ces comptes furent approuvés avec décharge au conseil d'administration.

## VAL-DE-TRAVERS

### FLEURIER

#### Un pied écrasé

(c) Lundi après-midi, un char, tiré par un chien, chargé de tonneaux et sur lequel avaient pris place quelques enfants, s'est renversé à l'avenue de la Gare, près du bâtiment des postes. Au cours de la chute, Gérard Benoit, âgé de 5 1/2 ans, a été atteint par l'un des tonneaux qui lui écrasa l'avant pied gauche. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, le petit blessé fut conduit à l'hôpital de Fleurier.

#### Avant l'abbaye

(c) Renvoyés, il y a un an, en raison des circonstances, les tirés de l'abbaye seront à nouveau organisés le mois prochain. Cependant, une seule demi-journée leur sera consacrée : l'après-midi du 5 juillet. Quant à la fête foraine, elle aura lieu comme de coutume sur la place de Longereuse les 5, 6 et 7 juillet.

#### Affaïsement de terrain

(c) Par suite de la crue du Buttes de la fin de la semaine dernière, une masse de terrain d'une douzaine de mètres cubes environ s'est affaissée dans la rivière à proximité du chalet de M. Vaucher-Vougat, à la rue de l'Hôpital.

## LA COTE-AUX-FEES

### Courses scolaires

(c) Lundi, deux de nos classes accompagnées d'une trentaine d'adultes ont effectué leur course scolaire annuelle.

En cette période marquant le 650<sup>ème</sup> anniversaire de la Patrie, le but devait être une excursion aux lieux historiques du berceau de la Suisse.

Grâce à la générosité de la population, il a été possible à notre Commission scolaire d'organiser cette course à un prix très modique pour les enfants.

Ceux-ci se souviendront sûrement des beaux moments passés sur la prairie du Rüttli, et qui devront faire date dans leurs souvenirs.

Là, dans ce cadre merveilleux, une petite manifestation était prévue, manifestation fort simple mais qui ne manqua pas de grandeur cependant car elle était surtout faite de recueillement et d'évocation.

La classe inférieure ne sera pas lésée non plus, elle se rendra par les Gorges de l'Areuse jusqu'à Champ-du-Moulin.

## JURA BERNOIS

### MONTAGNE DE DIESE

#### Recrutement

(c) Sur les 30 jeunes de la Montagne qui se sont présentés au recrutement 27 ont été déclarés aptes au service. La répartition est la suivante : Nods, 13 jeunes gens, tous aptes; Diesse, 2 jeunes gens aptes; Prêles, 7 jeunes gens également aptes; Lamboing, 8 jeunes gens dont 5 aptes, 2 ajournés à 1 an et 1 exempté.

## Etat civil de Neuchâtel

### NAISSANCES

10. Rose-Marguerite, à Louis-Artil Sandoz-Othenin et à Lise-Charlotte née Giroud, à Couvet.

11. Jacqueline-Louise, à Roger-Henri-Louis Tabord et à Martha née Schweizer, à Saint-Blaise.

12. Roland-Michel, à Roger-Emmanuel Renaud-dit-Louis et à Julie-Désirée née Wenker, à Neuchâtel.

13. Madeleine-Jeanne, à François-Alexandre Du Pasquier et à Geneviève-Esther née de Montmolin, à Neuchâtel.

14. Josiane-Muriel, à Jean-Robert Schumacher et à Berthe née Hämmerli, à Saint-Blaise.

15. Claude-Henri, à Oscar Moser et à Edith-Adrienne née Seiter, à Cornaux.

16. Marie-Claude, à Charles-Edmond Verpillot et à Jeanne-Marguerite née Segesemann, à Neuchâtel.

17. Monique-Suzanne, à Benjamin Javet et à Susanne-Irène née Wirth, à Colombier.

18. Yvette-Marceline, à Louis-Eugène Porret et à Eugénie-Pauline née Collomb, à Neuchâtel.

19. Jeannine-Béatrice, à Maurice-Edouard Dumont-dit-Vollet et à Laure-Aimée née Béguin, à Buttes.

### PROMESSES DE MARIAGE

11. Georges-Edouard-Bernard de Montmolin et Louise-Madeleine de Mervelieux, à Genève et à Thielle-Wavre.

12. Jean-Charles Borel et Odette-Lucile Béguin, les deux à Neuchâtel.

13. Walter Döbel et Renée-Cécile-Dora Dufour, les deux à Neuchâtel.

14. Charles-Edouard Barrelet et Emma Perrenoud, les deux à Neuchâtel.

15. Hans Daetwyler et Raymond Vetrano, à Lima (Pérou) et à Neuchâtel.

16. Louis-Théodore-Pélicien Baudouin et Elisabeth Girola, à Estavayer et à Neuchâtel.

## CCAP

Jeunes mariés, jeunes pères, faites une assurance sur la vie à la

Caisse cantonale d'assurance populaire

Rue du Môle 3, Neuchâtel

Madame veuve Marie Kölliker-Weidner, à Neuchâtel; Monsieur Walther Kölliker, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Robert Bonnier-Kölliker et famille, au Caire et à Montpellier;

Messieurs Samir et Robert Riskalla, au Caire et à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Ryhner-Kölliker et leurs enfants, à Zurich; Monsieur Oscar Kölliker et ses enfants, à Paris;

Madame et Monsieur Jaggi-Weidner et leur enfant, à Sisseln, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Monsieur Walther Kölliker

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 65<sup>ème</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 16 juin 1941.

L'incinération, sans suite, aura lieu au crématoire de Neuchâtel, dans la plus stricte intimité, mercredi 18 juin, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Hôpital des Cadolles.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société de Sauvetage de Neuchâtel a la profonde douleur d'informer les membres du décès de

### Monsieur Walther Kölliker

membre fondateur et dévoué collègue.

Madame et Monsieur Charles Humbert et leur fils, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame André Vuillemin, à Serrières;

Madame et Monsieur Max Berthoud et leur fille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de

### Madame

### veuve Jules VUILLEMIN

née Ida WINKELMANN

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère et parente, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 74 ans.

Neuchâtel, le 17 juin 1941.

(1, faubourg du Château.)

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours? Le secours me viendra de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

Ps. CXXI, 1-3.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 19 courant, à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Ortensio Bacci-Florentini et son fils Joseph, à Hauterive; les familles Bacci et Florentini, en Italie, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, frère, oncle et cousin,

### Monsieur Ortensio BACCI

enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 60<sup>ème</sup> année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Hauterive, le 16 juin 1941.